

2019-2020

Société ontarienne
des infrastructures et de l'immobilier

Rapport annuel



**Infrastructure
Ontario**

▼ NOTRE VISION

UN PARTENARIAT POUR MODERNISER LES ACTIFS PUBLICS DE L'ONTARIO

Infrastructure Ontario (IO) est un organisme du gouvernement de l'Ontario qui vise à moderniser les actifs publics de la province. Tout ce que nous entreprenons part du principe que si nous collaborons avec nos partenaires des secteurs public et privé, nous sommes mieux placés que bien d'autres pour créer de la valeur pour les contribuables. Voilà notre vision et ce qui continue d'encourager notre organisme à chercher constamment de nouvelles occasions d'exploiter nos compétences fondamentales afin d'accroître la valeur.

IO occupe une position unique au sein du gouvernement en tant qu'interface commerciale entre la politique du secteur public, et la prestation et l'innovation du secteur privé. Pour le gouvernement, notre valeur réside dans la capacité de notre organisme à fournir une équipe interfonctionnelle pour la conception, l'exécution et la gestion de programmes, de projets et de transactions dans un large éventail de types d'actifs. IO a la réputation de fournir des solutions commerciales fondées sur des éléments probants, d'appliquer les meilleures pratiques dans l'exécution des projets et des transactions, et de gérer efficacement le portefeuille immobilier du gouvernement et le programme de prêts d'IO, tout cela dans le but de moderniser les actifs publics de l'Ontario.

Notre vision, notre mission et nos valeurs renouvelées s'appuient sur notre mandat historique tout en permettant d'avoir un impact plus important à l'appui des priorités du gouvernement.

Notre marque et notre réputation sont reconnues et exploitées dans l'ensemble du gouvernement afin d'élargir notre rôle en élaborant des solutions commerciales, en exécutant les transactions et en gérant les actifs dans de nouveaux secteurs et de nouvelles catégories d'actifs, notamment les métros, l'aménagement axé sur les transports en commun et les établissements de soins de longue durée. Nos compétences et notre expérience sont mises à profit afin d'optimiser les biens immobiliers du gouvernement, de centraliser les services d'acquisition d'immobilisations et de fournir des conseils stratégiques et des solutions commerciales pour atteindre certains des objectifs les plus ambitieux du gouvernement. Nous sommes en excellente posture pour continuer d'aider le gouvernement à respecter les engagements et les priorités prévus dans son mandat.

▼ NOTRE MISSION

La mission d'IO comporte trois éléments étroitement liés :

- ▶ **Élaborer des solutions commerciales;**
- ▶ **Gérer les actifs;**
- ▶ **Exécuter les transactions.**

Forts de notre compréhension et de notre expérience d'un large éventail de modèles de transaction, nous cherchons à trouver des façons originales de concilier les intérêts des secteurs public et privé, de maximiser l'innovation et, parallèlement, d'assurer une discipline commerciale pour les arrangements conclus entre les secteurs public et privé. Cet « établissement de solutions commerciales » représente bien souvent la première étape du processus consistant à travailler avec un partenaire du secteur public pour répondre aux besoins d'infrastructure.

La deuxième partie importante de la mission d'IO consiste à considérer la gestion de tous les actifs publics sous l'angle du cycle de vie global. L'approche d'IO à l'égard de la gestion des actifs vise à optimiser le profil des dépenses pour les actifs publics (tant sur le plan de la construction initiale que de l'entretien pendant la vie de l'actif) et à faire en sorte que les actifs soient utilisés de façon efficiente (en optimisant les investissements effectués).

Enfin, la réputation d'IO est sans doute attribuable en grande partie à l'excellence dont elle fait preuve dans l'exécution des transactions. Nous mettons à contribution une perspective de « guichet unique » transparente afin de transformer les décisions du gouvernement en action grâce à un éventail de modèles d'attribution de contrats. L'approche d'IO s'inscrit dans un ensemble fondamental de meilleures pratiques qui s'appliquent, sans égard à la transaction en cours : planification robuste et vérification préalable; processus commerciaux équitables, ouverts et transparents assortis de critères rigoureux et bien documentés quant à l'évaluation et à l'exécution; et harmonisation des mesures incitatives afin d'encourager les parties contractuelles à atteindre les objectifs du gouvernement.

▼ NOS VALEURS

Les valeurs d'IO sous-tendent tout ce que l'organisme fait et sont au cœur de notre réussite :

- ▶ **Attirer et maintenir en poste des personnes de talent;**
- ▶ **Établir d'excellentes relations;**
- ▶ **Fonctionner efficacement;**
- ▶ **Créer une culture d'innovation.**

Nous aspirons à incarner ces valeurs de façon uniforme dans l'ensemble de l'organisme ainsi que dans toutes nos interactions. Nous sommes déterminés à attirer et à maintenir en poste des personnes de talent en assurant un environnement inclusif et flexible où les employés se sentent libres d'agir concrètement en faveur de la province. Nous travaillons assidûment pour établir des relations de travail constructives avec nos partenaires des secteurs public et privé, lesquelles sont fondées sur la confiance et la franchise. Nous cherchons constamment des façons d'améliorer nos activités principales afin d'accroître leur efficacité, notamment pour veiller à ce que nous continuions à bien gérer notre organisme, en optimisant la valeur pour les contribuables et en faisant preuve de transparence dans tout ce que nous entreprenons. De plus, nous cherchons à mettre en place un environnement où les employés sont disposés à remettre en question le statu quo et à se demander s'il existe de meilleures façons de faire les choses, à savoir une culture engagée envers l'amélioration continue où il est possible d'assumer des risques plus importants lorsqu'il semble logique de le faire.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE	5
▶ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
MESSAGE	6
▶ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
NOTRE ORGANISATION	8
▶ NOTRE OBJECTIF	8
SAINE GOUVERNANCE	9
▶ GOUVERNANCE GÉNÉRALE	9
▶ CODE DE DÉONTOLOGIE	9
▶ TRANSPARENCE ET RESPONSABILISATION	9
NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	10
▶ CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
▶ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	12
▶ RÉSULTATS POUR L'EXERCICE	13
▶ RENDEMENT ORGANISATIONNEL EN 2019-2020	13
1. ÉLABORER DES SOLUTIONS COMMERCIALES	13
2. EXÉCUTER LES TRANSACTIONS	14
3. GÉRER LES ACTIFS	15
4. ATTIRER ET MAINTENIR EN POSTE DES PERSONNES DE TALENT	16
5. FONCTIONNER DE MANIÈRE EFFICACE	17
6. CONSTRUIRE DE BONNES RELATIONS	17
7. CRÉER UNE CULTURE D'INNOVATION	18
▶ GESTION DES RISQUES	18
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS	20
PRIX 2019-2020	21
RAPPORT FINANCIER	22
▶ RAPPORT DE GESTION	23
▶ ÉTATS FINANCIERS	31

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel d'Infrastructure Ontario (IO) pour l'exercice 2019-2020. Le rapport illustre les progrès continus réalisés par IO pour moderniser les actifs publics de la province. Tout ce que nous entreprenons part du principe que si nous collaborons avec nos partenaires des secteurs public et privé, nous sommes mieux placés que bien d'autres pour créer de la valeur pour les contribuables et ainsi, pour produire des résultats supérieurs.

Au cours de la dernière année, IO a publié la liste de projets en P3 en attente la plus importante de son histoire. Les projets planifiés ont atteint une valeur de 60 milliards de dollars, notamment l'expansion/le prolongement du métro et la revitalisation du réseau GO Transit. Au cours des 15 dernières années, le volume total de projets en P3 confiés à IO s'est élevé à plus de 100 milliards de dollars en investissements. Parallèlement, IO a élargi son rôle dans les grandes transactions immobilières pour le compte de la province et consolide le succès de la récente cession du siège social d'OPG, du plan de réaménagement de la centrale de Lakeview et de l'aménagement de Seaton Lands grâce au nouveau programme d'aménagement de communautés axées sur les transports en commun et à un ensemble d'autres transactions clés dans la région du grand Toronto, comme le réaménagement emblématique de l'ancien emplacement de la Place de l'Ontario. En vue d'appuyer le gouvernement qui avait pour priorité de se départir d'actifs inutilisés potentiellement coûteux, IO a vendu 32 propriétés excédentaires, notamment 22 immeubles, générant des recettes nettes de 38 millions de dollars pour la province et éliminant une dette considérable pour les contribuables. La contribution d'IO aux priorités gouvernementales continue d'évoluer grâce à son expérience de gestion stratégique des actifs publics et à son rôle élargi dans les acquisitions d'immobilisations. Nous ciblons de nouveaux partenaires et de nouveaux types de partenariats qui s'appuient sur les meilleurs talents et les meilleures capacités des secteurs public et privé.

La saine gouvernance demeure un des atouts de l'organisme et est essentielle à sa réussite. En qualité de président du conseil d'administration d'IO, j'ai le privilège de travailler avec un groupe exceptionnel de personnes afin de donner une orientation à l'organisme. Les autres membres du conseil d'administration montrent un engagement ferme envers la fonction publique et je tiens à souligner leur contribution inestimable au cours de l'année qui vient

de s'écouler. John McDonald s'est joint au conseil d'administration comme administrateur. Ses années d'expérience en gestion mondiale de placements s'avéreront un atout pour le conseil. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à Johanne Brossard, à Deborah Barrett et à Bruce Bodden, dont le mandat au sein du conseil a pris fin au cours de l'année.

IO n'aurait pas pu atteindre les résultats de l'année qui vient de s'écouler n'eut été de l'engagement et de la vision manifestés par la direction d'IO ainsi que du dévouement et des compétences de toute l'équipe d'IO. Les capacités et le professionnalisme des employés d'IO sont au cœur de toutes les réalisations de l'organisme.

Nous sommes tous fiers du rôle qu'IO a joué pendant la crise de la COVID-19, notamment en gérant le portefeuille d'occupation et d'utilisation de la province, et en fournissant de l'aide pour renforcer la capacité des établissements de soins de santé.

Le conseil d'administration se réjouit à l'idée de tirer parti de notre rôle élargi et de notre réussite continue au cours de la prochaine année.

Christopher Voutsinas

Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Infrastructure Ontario est un organisme réunissant un grand nombre de personnes qui sont très fières du travail qu'elles accomplissent. Des gens venant des secteurs public et privé se joignent à IO afin de trouver de nouvelles façons innovantes de créer de la valeur pour les contribuables. En servant de pont entre les défis du secteur public et la capacité d'exécution du secteur privé, nous sommes capables d'atteindre de meilleurs résultats : coûts moindres, prestation plus rapide de nouveaux services et actifs de meilleure qualité et qui fonctionnent mieux.

IO est aussi un organisme réunissant des personnes qui adoptent le mantra « toujours fiers mais jamais satisfaits ». Nous cherchons constamment des façons de tirer parti de notre expérience, de nous améliorer et d'offrir en définitive plus de valeur à la province grâce aux solutions que nous mettons de l'avant.

Près de dix ans se sont écoulés depuis qu'IO a été créée sous sa forme actuelle, soit un organisme qui considère véritablement les actifs d'infrastructure de la province sous l'angle du cycle de vie, depuis l'élaboration de projets jusqu'à leur construction, en passant par leur fonctionnement et leur financement. L'exercice financier 2019-2020 a représenté une période d'amélioration et d'intégration de l'expertise variée au sein d'IO afin d'avoir une incidence encore plus importante sur la capacité du gouvernement de moderniser et de créer de la valeur à partir de ses actifs publics. IO a notamment réalisé des progrès importants dans le cadre de plusieurs enjeux prévus dans le mandat d'IO qui ont une importance cruciale pour le gouvernement, elle a entrepris un certain nombre de nouveaux projets et secteurs d'activité alignés sur la vision, la mission et les valeurs de l'organisme, et a investi dans les capacités de l'organisme pour veiller à ce qu'IO continue de produire des résultats pour les contribuables.

En ce qui a trait à l'exercice de son mandat de base, IO a progressé vers la réalisation de plusieurs priorités stratégiques de la province, notamment l'approvisionnement et l'exécution de projets de transport en commun prioritaires, la cession de biens immobiliers excédentaires et la croissance et la réussite continues du programme de prêts d'IO afin d'appuyer l'investissement dans l'infrastructure. Voici quelques-uns des points saillants de l'année.

Exécution des transactions

Au cours de la dernière année, IO a continué de réaliser de grands projets de partenariats public-privé (P3), dont trois projets ont atteint l'étape d'achèvement substantiel, cinq projets ont atteint l'étape de la clôture financière et cinq projets ont entamé l'étape de l'approvisionnement. Depuis son établissement, IO a mis sur le marché plus de 130 grands projets.

Gestion des actifs

IO a continué de moderniser et d'améliorer le portefeuille immobilier provincial tout en réduisant la taille de ses avoirs. Au premier rang de ces initiatives se trouve l'octroi d'un contrat en vue du projet de reconstruction de l'édifice Macdonald visant à moderniser le centre des opérations gouvernementales à Queen's Park, à Toronto. En outre, 687 millions de dollars ont été affectés au fonctionnement et à l'entretien du portefeuille et 271 millions de dollars ont été investis dans la réparation de biens d'équipement et dans des améliorations locatives.

Élaboration de solutions commerciales

IO a offert à plusieurs ministères et organismes gouvernementaux des conseils stratégiques tout au long de l'année, décrivant la façon dont l'établissement de partenariats stratégiques avec le secteur privé pourrait contribuer à fournir des services publics plus efficacement. De plus, le programme de prêts d'IO a continué d'offrir un financement à long terme abordable à des clients du secteur public afin de les aider à renouveler leur infrastructure et à revitaliser leurs collectivités : 89 nouveaux prêts d'une valeur approximative de 422 millions de dollars ont été approuvés. Cette mesure porte la valeur totale des prêts consentis depuis l'établissement du programme à plus de 10,8 milliards de dollars.

Tout au long de l'année, l'organisme a assumé de nouvelles responsabilités. Au nombre de ces responsabilités, citons l'évaluation de propositions d'infrastructure spontanées du secteur privé pour de nouveaux investissements dans l'infrastructure aux termes d'un nouveau cadre gouvernemental, un élargissement des services de gestion des actifs fournis par IO lors de la phase de fonctionnement des nouvelles infrastructures, notamment dans le secteur

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

des soins de santé, et la croissance de nos tâches immobilières pour les propriétaires d'actifs à l'extérieur du portefeuille immobilier général (PIG). De surcroît, à la fin de l'année financière, on a demandé à l'organisme de coordonner d'autres services pour le portefeuille immobilier du gouvernement au début de la pandémie de COVID-19.

Tandis que nos efforts ont été axés sur la production de ces résultats, nous avons également fait des investissements importants dans la vitalité de l'organisme afin de veiller à ce qu'IO continue de jouer un rôle essentiel pour la province. Nous avons restructuré notre organisme en nous appuyant sur les commentaires de notre personnel afin de mieux répondre au nombre de projets d'infrastructure qui nous attendent, à l'importance des transactions que nous entreprenons et à la complexité des solutions commerciales que nous devons mettre en œuvre. Ainsi, nous serons mieux placés pour réaliser nos initiatives commerciales et d'aménagement dans le secteur immobilier et pour maintenir des relations étroites avec nos clients afin d'appuyer le programme du gouvernement. Nous avons aussi continué de faire des investissements intelligents dans la technologie, les outils et l'analytique afin de mieux soutenir le travail que nous accomplissons.

Même si nous ne pouvions pas prévoir l'éclosion de COVID-19 à l'époque, la réflexion stratégique que nous avons appliquée tout au long de l'année nous a bien préparés à aider la province à relever les défis sans précédent de la pandémie de nombreuses façons. Nous jouons un rôle de premier plan en servant de passerelle entre les secteurs public et privé alors que nous nous employons à moderniser et à optimiser la valeur de l'infrastructure publique et du secteur immobilier de l'Ontario.

Nous nous réjouissons à la perspective de nous appuyer sur nos réalisations de cette année pendant que nous continuerons de tirer parti de notre expertise au profit du gouvernement et de la population ontarienne, quels que soient les défis qui nous attendent.

Ehren Cory

Président-directeur général

NOTRE ORGANISATION

Infrastructure Ontario (IO) est une société d'État de la province de l'Ontario. La société est classée en tant qu'organisme régi par un conseil d'administration. Son autorité lui est conférée par la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier* (LSOII). L'organisme fournit un large éventail de services appuyant les initiatives du gouvernement de l'Ontario visant à moderniser les actifs publics et à en optimiser la valeur. IO appuie l'engagement du gouvernement de renouveler les services publics et le fait en collaborant avec le secteur privé.

▼ NOTRE OBJECTIF

La planification minutieuse des investissements dans l'infrastructure est l'une des façons les plus efficaces de gérer les coûts, de réduire l'empreinte immobilière du gouvernement, et de verdir les édifices et les lieux de travail de la province. Les conseils stratégiques qu'IO offre au gouvernement sont plus importants que jamais.

Aux termes de la LSOII, IO a le mandat et les pouvoirs législatifs suivants :

- ▶ fournir des conseils et des services associés aux biens du gouvernement, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement;
- ▶ effectuer la gestion financière des biens du gouvernement gérés par le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) ou par un organisme de la Couronne dont le MSGSC est responsable;
- ▶ fournir des conseils et des services liés au parc immobilier aux organismes du secteur public désignés;
- ▶ fournir des conseils et des services sur des questions financières, stratégiques ou autres visant le gouvernement;
- ▶ mettre en œuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en œuvre de telles opérations;
- ▶ fournir des conseils et des services, notamment des services de gestion de projets et de gestion de contrats pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas du ressort des travaux publics;
- ▶ fournir des conseils et des services aux entités non ontariennes lorsque le ministre de l'Infrastructure donne une directive écrite à cet effet;

- ▶ fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et des organisations publiques admissibles.

SAINE GOUVERNANCE

▼ GOUVERNANCE GÉNÉRALE

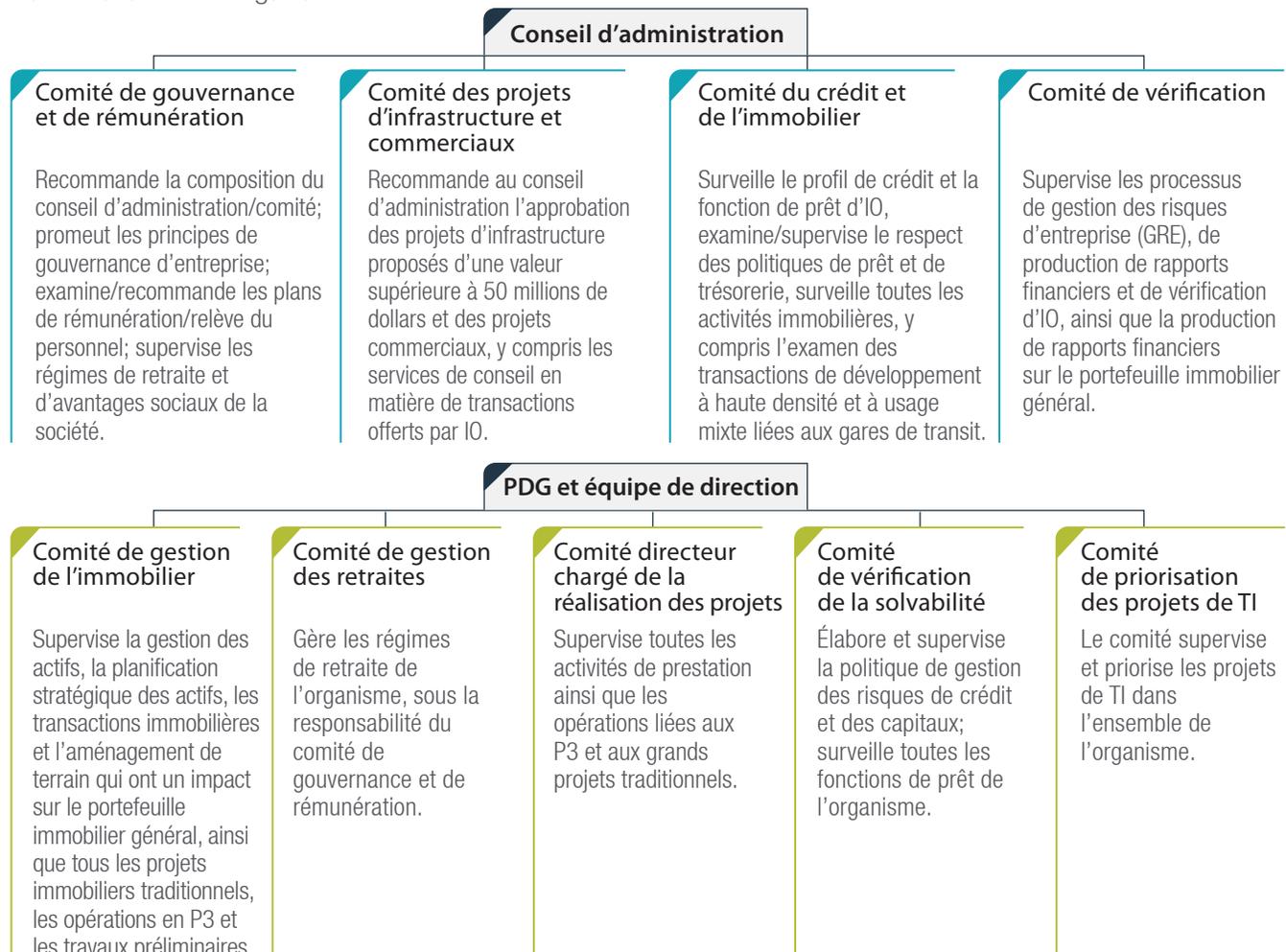
IO applique des normes de gouvernance générale très strictes pour assurer son efficacité fonctionnelle et sa responsabilisation. IO est dirigée par un conseil d'administration et un président-directeur général nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Infrastructure. L'organisme est responsable devant l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et rend compte au ministre par l'intermédiaire du président du conseil d'administration. Un protocole d'entente (PE) intervenu entre IO et le ministre clarifie et délimite les rôles et responsabilités d'IO, ainsi que le cadre de responsabilité entre le ministère et l'organisme. Le plan d'activités et le rapport annuel remis au ministre sont préparés conformément aux lois applicables et à la Directive concernant les organismes et les nominations du gouvernement. Les seuils décisionnels des comités de direction et des membres du personnel d'IO sont régis par une délégation de pouvoir approuvée par le conseil d'administration de l'organisme.

▼ CODE DE DÉONTOLOGIE

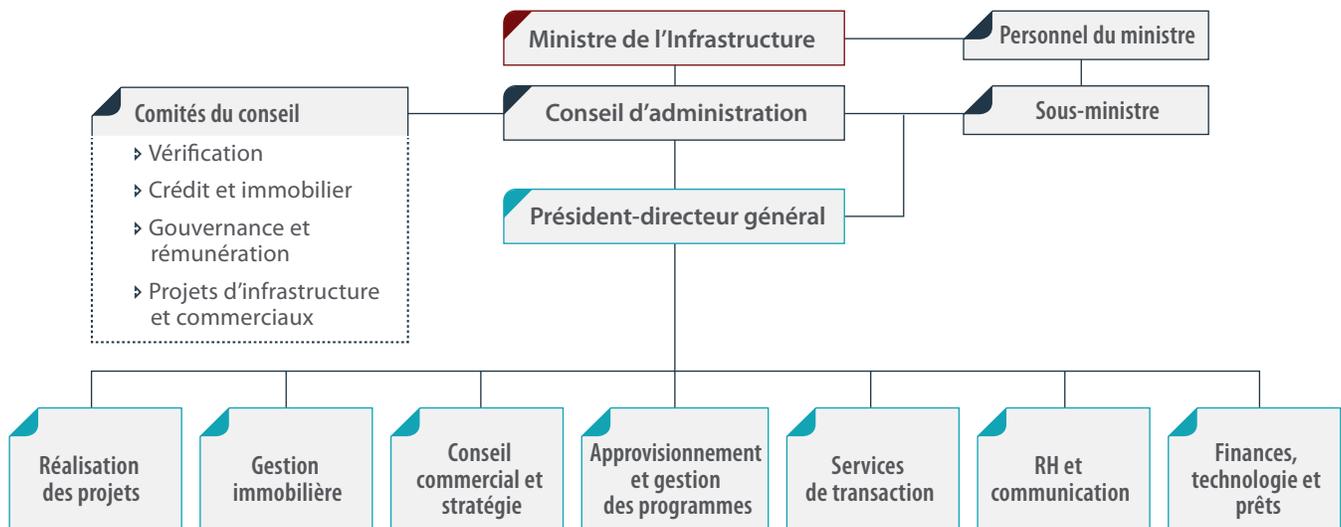
Le Code de déontologie est l'un des documents de gouvernance d'IO; il vise à offrir des directives, des principes et des normes pour ce qui est du comportement éthique attendu. Il s'applique au conseil d'administration, à la haute direction, aux cadres supérieurs et à tous les employés. Chaque année, les employés d'IO doivent réaffirmer leur engagement à observer le Code; c'est une condition d'emploi.

▼ TRANSPARENCE ET RESPONSABILISATION

IO a pleine conscience de ses devoirs de diligence raisonnable, de responsabilisation, de transparence et de production de résultats, l'objectif étant de veiller à ce que la province bénéficie véritablement de chaque activité. Plusieurs comités assurent la surveillance du rendement financier et fonctionnel, de la gestion des risques et de la responsabilisation (voir le tableau ci-après).



NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



* L'organigramme tient compte des changements apportés en date du 17 avril 2020.

▼ CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 31 mars 2020, le conseil d'administration d'IO se composait de dix membres bien informés et expérimentés, outre le directeur général. Les administrateurs possèdent un vaste éventail d'expertises et de connaissances du secteur privé, ainsi que d'expériences pertinentes (affaires, industrie, finances et autres) requises pour remplir leurs devoirs fiduciaires et défendre les intérêts de l'organisme.

La rémunération de chaque administrateur, qui n'est pas le président, le directeur général ou un fonctionnaire, s'élève à 5 000 \$ par année et à 500 \$ par jour pour chaque journée de participation aux activités d'IO. La rémunération du président s'élève à 10 000 \$ par année et à 500 \$ par jour pour chaque journée de service.

Christopher Voutsinas, président

(mandat : du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2022)

Christopher Voutsinas possède plus de 25 ans d'expérience en matière de gestion des investissements et d'investissement en capital. Il a travaillé sur les principaux marchés du monde entier et a dirigé des équipes de professionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie à partir de bureaux situés à Londres, à New York et à Toronto. M. Voutsinas est président de Capital Value & Income Corp, société de co-investissement et de consultation qu'il a fondée en 2011.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 36 917 \$.

Patrick Sheils (vice-président)

(mandat : du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2022)

Patrick Sheils exerce les fonctions d'administrateur au conseil d'administration de Waterfront Toronto et est l'ancien président et chef de l'exploitation de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Une longue carrière dans les services financiers l'a amené à travailler depuis trente ans au sein des marchés financiers de Montréal et de Toronto. M. Sheils habite à Toronto depuis vingt ans. Ses compétences visant principalement le marché des changes, les produits dérivés et le marché des obligations, M. Sheils était un membre de longue date du Comité des marchés des titres d'emprunt de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières. Il est bilingue et titulaire d'une maîtrise ès sciences en économie internationale et en droit bancaire de l'école de commerce Cardiff Business School, au Royaume-Uni, ainsi que d'un baccalauréat ès arts en économie de l'Université Bishop's.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 12 583 \$.

Lynn A. Kennedy

(mandat : du 31 janvier 2019 au 31 janvier 2022)

Lynn A. Kennedy exerce les fonctions de cadre supérieure dans le domaine immobilier. Elle a participé à toutes les facettes de l'investissement immobilier dans l'ensemble des grands types de produits auprès de plusieurs entreprises des secteurs public et privé. Mme Kennedy a siégé au conseil d'administration et

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

a été membre du comité de direction de Pensionfund Realty Limited, une société privée, détenue par un certain nombre de régimes de retraite. Mme Kennedy a aussi été membre d'un conseil public, Build Toronto, une société dont le mandat consistait à optimiser la valeur des biens sous-utilisés, et qui a été renommée CreateTo.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 15 583 \$.

Gadi Mayman

(mandat : du 24 janvier 2020 au 24 janvier 2022)

En sa qualité de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable de la stratégie d'emprunt et de gestion de la dette de la province, et de la liaison avec le secteur bancaire et les marchés des capitaux. Il est également chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

Aucune rémunération ne lui a été versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 dans son rôle de membre du conseil d'administration.

John McDonald

(mandat : du 26 juin 2019 au 26 juin 2022)

John McDonald, comptable professionnel agréé (CPA, CA), est un directeur de société qui a exercé les fonctions de dirigeant et d'administrateur auprès de deux courtiers canadiens, puis de chef de la direction d'une société mondiale de gestion de placements qu'il a fondée en 1990. Il compte plus d'une trentaine d'années d'expérience des marchés financiers nationaux et internationaux et sept années d'expérience auprès du Fonds monétaire international (FMI) à Washington. Au cours de sa carrière, il a acquis une vaste expérience de l'audit interne, externe et intégré à l'échelle nationale et internationale, et ce, dans les secteurs privé et public. À l'heure actuelle, il exerce aussi les fonctions de membre du conseil des comités d'audit, de finances, de RH et de gouvernance de l'Educators Financial Group, un organisme de gestion du patrimoine entièrement détenu par la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 10 000 \$.

Jane Pepino

(mandat : du 11 avril 2018 au 11 avril 2021)

Jane Pepino est associée principale chez Aird & Berlis LLP et fondatrice du groupe de droit municipal et de planification de l'aménagement du territoire de ce cabinet d'avocats. Elle est membre du Conseil consultatif de l'Urban Land Institute et de l'Architectural Conservancy of Ontario, et membre honoraire de Lambda Alpha International, une société d'économie foncière mondiale.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 14 500 \$.

Clark Savolaine

(mandat : du 28 mars 2019 au 28 mars 2022)

Clark Savolaine est membre chevronné du groupe Services-conseils en infrastructure mondiale au cabinet KPMG s.r.l., où il se spécialise dans la planification stratégique d'importants investissements de capitaux et dans l'élaboration d'initiatives stratégiques transformationnelles. M. Savolaine possède 15 ans d'expérience en formulation de politiques fiscales, économiques et infrastructurelles et en affaires réglementaires. Il est actuellement membre de la Toronto Association for Business and Economics et du comité d'infrastructure de la chambre de commerce Toronto Region Board of Trade.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 12 750 \$.

David Shiner

(mandat : du 21 novembre 2018 au 21 novembre 2021)

David Shiner a créé et géré des sociétés fermées et a travaillé en tant que conseiller de la Ville de Toronto pendant 27 ans. Il a été président de comités municipaux responsables de la planification et du développement, des finances, des travaux publics et de la gestion gouvernementale. M. Shiner a également été président du conseil de Build Toronto et vice-président du conseil de Create TO, sociétés d'immobilier et de développement de la Ville de Toronto. Il a été nommé à de nombreux postes au sein de conseils publics et de conseils d'administration d'organismes sans but lucratif, notamment à Enwave District Energy, à Toronto Hydro, à l'Hôpital Mount Sinai, au Festival international du film de Toronto, à la Toronto Transit Commission, à Evas's Shelters for Homeless Youth et au Canadian Film Centre.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 16 000 \$.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Annesley Wallace

(mandat : du 5 décembre 2018 au 5 décembre 2021)

Annesley Wallace s'est taillé une excellente réputation comme dirigeante créative et passionnée au sein de différentes industries, assumant divers rôles dans les secteurs de l'ingénierie, des finances et des pensions. À l'heure actuelle, Mme Wallace travaille en qualité d'agente en chef des pensions chez OMERS, où elle dirige une équipe qui assure une expérience exceptionnelle aux quelque 500 000 participants à un régime de pension d'un bout à l'autre de l'Ontario. Mme Wallace exerce aussi les fonctions d'administratrice au sein du conseil de Bruce Power.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 17 000 \$.

Jeff Wesley

(mandat : du 21 mars 2019 au 21 mars 2022)

Jeff Wesley est avocat au sein du Anderson Law Group. Avant d'intégrer ce cabinet, M. Wesley a travaillé pendant 34 ans à la société Union Gas (il a pris sa retraite en 2018), où il a élaboré et mis en œuvre en 1999 un programme novateur : l'Indigenous Relations Program (programme de relations avec les Autochtones). En 2018, M. Wesley a également pris sa retraite après avoir servi la collectivité de Wallaceburg pendant 24 ans en tant que maire et en tant que conseiller dans la municipalité fusionnée de Chatham-Kent.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 15 750 \$.

LE MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL CI-APRÈS A PRIS FIN AU COURS DE L'ANNÉE.

Deborah Barrett

(mandat : du 20 décembre 2016 au 20 décembre 2019)

Deborah Barrett, comptable professionnelle agréée, exerce les fonctions d'administratrice de sociétés. Elle possède plus de 30 ans d'expérience à titre d'agente financière principale. À l'heure actuelle, elle siège aussi au conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ainsi qu'au sein du comité de vérification du Globe and Mail. De 2011 jusqu'à sa retraite en 2017, elle occupait le poste de directrice financière de The Woodbridge Company Limited, une société privée d'investissement.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 12 000 \$.

Johanne Brossard

(mandat : du 20 décembre 2016 au 20 décembre 2019)

Johanne Brossard est une cadre supérieure qui compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des services financiers au Canada, en Europe et au Japon. Dans le cadre de ses rôles les plus récents, Mme Brossard a exercé les fonctions de présidente-directrice générale de Bank West, une filiale de Desjardins, de 2013 à 2014, puis de vice-présidente directrice responsable de l'élaboration des services bancaires en ligne nationaux chez Desjardins.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 3 250 \$.

Bruce Bodden

(mandat : du 25 février 2017 au 25 février 2020)

Bruce Bodden a pris sa retraite après 44 ans de carrière à la société MMM Group Limited, où il a exercé des fonctions liées à l'ingénierie et à la gestion. Pendant dix de ses 12 dernières années chez MMM, M. Bodden a occupé le poste de président-directeur général; il a ensuite présidé le conseil d'administration durant deux ans avant de prendre sa retraite.

La rémunération annuelle versée du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 s'élève à 14 000 \$.

▼ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ehren Cory

(mandat : du 2 février 2017 au 31 octobre 2020)

Ehren Cory exerce les fonctions de président-directeur général d'IO. Il a été nommé à ce poste en février 2017. Dans ce rôle, il travaille en étroite collaboration avec son équipe de direction et des partenaires des secteurs public et privé afin d'élaborer des solutions commerciales, d'exécuter les transactions et de gérer les actifs dans un souci constant de moderniser les actifs publics de l'Ontario.

Monsieur Cory exerçait auparavant les fonctions de président de la Division des grands projets d'IO. Avec son équipe, il a dirigé la surveillance des appels d'offres et des activités de construction pour tous les grands projets d'infrastructure entrepris par la province, en veillant au respect des échéances et des budgets.

Il a d'abord intégré les rangs d'IO en 2012 en qualité de vice-président directeur – Structuration des transactions. Dans ce rôle, il avait la responsabilité de s'assurer que toutes les opérations entreprises par IO étaient conçues pour optimiser la participation

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

du marché et procurer un maximum de valeur ajoutée aux contribuables par l'intermédiaire de processus d'approvisionnement équitables, ouverts et transparents.

Avant de se joindre à IO, M. Cory a travaillé pendant 15 ans en qualité de consultant en gestion et de partenaire chez McKinsey & Company. En tant que dirigeant au sein des groupes Secteur public et Projets d'immobilisations, il collaborait avec des clients des domaines de l'énergie et des mines évoluant dans les secteurs public et privé à des questions comme la stratégie d'exploitation, la réalisation de projets, la gestion des risques et la transformation des opérations.

Monsieur Cory est aussi membre du conseil d'administration d'Infrastructure Ontario. Aucune rémunération n'a été versée à M. Cory dans son rôle de membre du conseil d'administration.

▼ RÉSULTATS POUR L'EXERCICE

IO a connu une année couronnée de succès et s'est surpassée pour ce qui est de fournir des conseils et de réaliser des projets visant à appuyer les mandats du gouvernement. Voici quelques-uns des points saillants de l'exercice.

- ▶ Nous avons procédé au lancement du plus grand nombre de projets en P3 en attente dans l'histoire de la province, ce qui témoigne de la confiance du gouvernement envers la capacité d'IO à gérer de grands projets complexes à l'échelle de la province;
- ▶ Nous avons dirigé la stratégie et l'exécution aux fins des engagements de premier plan pour les projets de métro, d'établissements de soins de longue durée et de la Place de l'Ontario;
- ▶ Nous avons élargi notre rayonnement et notre proposition de valeur à de nouvelles catégories d'actifs et commencé, en collaboration avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité, à définir un programme d'approvisionnement concurrentiel pour l'infrastructure de transmission;
- ▶ Nous avons mobilisé des ressources internes et établi des partenariats afin de soutenir la réalisation rapide de moyens d'intensification dans les hôpitaux lors de la pandémie de COVID-19;
- ▶ Nous avons généré un revenu net de 38,7 millions de dollars et une réduction du passif annuelle de 756 000 \$ en vendant des propriétés excédentaires dont la superficie s'élève à 94 813 pieds carrés, outre 4 141 acres de terrain.

Le début de la pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve la résilience et l'adaptabilité d'IO. À titre d'exemple, IO a fait preuve de souplesse opérationnelle en passant rapidement à des configurations de travail à distance et en maintenant l'efficacité opérationnelle et la continuité technologique, de manière à assurer la santé et la sécurité de son personnel au cours des premiers jours de la pandémie. Cette mesure a été rendue possible grâce aux investissements dans le réseau, aux outils de collaboration et au regroupement de nos bureaux de Toronto pendant l'année qui vient de s'écouler.

IO a aussi fourni un service à la clientèle exceptionnel à la fonction publique de l'Ontario afin de l'aider à faire face à la crise. Voici des exemples : veiller à fournir de meilleurs services de nettoyage aux ministères, au besoin; installer des écrans de plexi-verre aux bureaux de Service Ontario et au Bureau d'enregistrement immobilier pour le public dans l'ensemble de la province; créer un processus d'admission et fournir des services de consultation aux ministères et aux organismes qui avaient besoin d'avoir accès aux actifs immobiliers excédentaires. IO a aussi fourni des services de gestion des projets à plusieurs hôpitaux qui avaient besoin d'une capacité additionnelle en construisant des hôpitaux mobiles.

VUE D'ENSEMBLE DE L'EXERCICE

L'examen ci-après du rendement organisationnel concorde avec les objectifs organisationnels de 2019-2020 ainsi qu'avec le plan stratégique à long terme d'IO contenu dans le Plan d'activités de 2019-2022.

▼ RENDEMENT ORGANISATIONNEL EN 2019-2020

Les objectifs d'IO sont fondamentalement ancrés dans sa vision, sa mission et ses valeurs. Nous vous présentons un résumé du rendement organisationnel d'IO pour chacun des sept objectifs organisationnels de l'organisme, décrivant à la fois les réalisations de premier plan, les points à améliorer et les perspectives.

Voici les objectifs d'IO pour l'exercice 2019-2020.

1. ÉLABORER DES SOLUTIONS COMMERCIALES

OBJECTIF : Cerner et élaborer des solutions commerciales qui, en partenariat avec le secteur privé, optimisent la valeur des actifs publics, des projets et des programmes. Tirer parti de l'expertise interne pour mettre en œuvre des solutions acceptées par le marché à l'appui des priorités gouvernementales.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

IO veut s'assurer que ses conseils se transforment en solutions significatives et commercialisables pour le gouvernement. À ce titre, IO mesure sa réussite par rapport à sa capacité de transformer les solutions proposées en transactions commercialisables qui répondent aux objectifs du gouvernement. Les solutions sont conçues pour soutenir la participation du marché et apporter une valeur ajoutée aux contribuables.

Voici quelques réalisations importantes :

- ▶ Nous avons dirigé la structuration commerciale pour le projet de métro de la ligne Ontario.
- ▶ Nous avons mis en place un processus d'approvisionnement global pour le réaménagement de la Place de l'Ontario en commercialisant un projet de réaménagement de l'emplacement en une destination touristique emblématique à longueur d'année. Le processus a permis à IO, en partenariat avec le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, d'élaborer un plan d'aménagement global qui réalisera la vision de la province pour l'emplacement.
- ▶ Nos services ont été retenus par PRESTO, une division opérationnelle de Metrolinx, afin de fournir une stratégie d'approvisionnement de PRESTO pour 2022, conformément à sa vision à long terme.
- ▶ Nous avons appuyé un processus en partenariat avec le ministère de l'Infrastructure et des ministères responsables afin d'évaluer les propositions spontanées du secteur privé. En plus d'évaluer les propositions et de les élaborer en vue d'une décision du gouvernement, nous sommes en train d'évaluer des propositions qui permettraient de régler certains problèmes stratégiques importants qui n'ont pas de solutions crédibles en place à l'heure actuelle. IO évalue aussi la possibilité d'élargir le travail de consultation à l'extérieur de l'Ontario, en se fondant sur des projets pilotes et des recherches menés en partenariat avec la Harvard Kennedy School of Government.

Points à améliorer et perspectives :

- ▶ IO mettra l'accent sur une approche qui lui permettra de fournir des conseils stratégiques dans le cadre de mandats axés sur la réalisation et d'aligner les intervenants à l'échelle du gouvernement. Nous continuerons aussi à évaluer la liste des propositions spontanées afin de nous attaquer aux secteurs préoccupants prioritaires d'ordre stratégique pour la province.

2. EXÉCUTER LES TRANSACTIONS

OBJECTIF : Atteindre ou dépasser les meilleures pratiques de l'industrie et les résultats liés à la réalisation des priorités, des projets et des transactions du gouvernement dans un éventail de modèles de prestation.

On évalue le rendement d'IO selon la capacité de l'organisme à exécuter des transactions qui permettent d'optimiser la valeur des actifs du gouvernement, en tenant compte avant tout de la sécurité, de l'efficacité et de l'efficacé.

IO exécute des projets en se fondant sur un large éventail de modèles de prestation possibles afin d'exécuter efficacement des projets d'immobilisations de toutes tailles, sans égard à la catégorie d'actifs. Nous mettons à profit notre expérience et nos compétences pour fournir des projets d'infrastructure aux catégories d'actifs existantes et nouvelles.

Voici quelques réalisations importantes :

- ▶ Nous avons continué à promouvoir le programme de transport en commun du gouvernement. IO a collaboré étroitement avec le gouvernement et Metrolinx afin de se préparer pour les actifs du métro, en formulant l'approche afin de concevoir, d'approvisionner et de fournir de nouvelles lignes de métro. La participation d'IO à cette étape préliminaire de la planification et de l'approvisionnement provisoire nous a permis de fournir des conseils utiles au gouvernement concernant des questions liées à la portée des projets, aux étapes, à l'estimation des coûts et à la stratégie d'approvisionnement. Le transfert de la responsabilité associée à la réalisation à IO et à Metrolinx a permis aux deux parties d'établir la gouvernance et des protocoles de partenariat, ainsi qu'une division efficace des responsabilités qui ont intégré les leçons retenues lors de notre travail ensemble dans d'autres projets de transport en commun. Récemment, nous avons renforcé notre capacité de réaliser ces projets ambitieux en tirant parti de l'expertise interne afin de contribuer à assurer l'avancement des programmes.
- ▶ À l'automne 2019, nous avons publié la plus longue liste de projets en P3 en attente dans l'histoire de l'Ontario et fourni une mise à jour des jalons en matière d'approvisionnement plus tôt dans l'année.
- ▶ Nous avons continué d'observer des résultats d'achèvement des projets dans les délais et

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

les budgets prévus, comme dans les années antérieures. En date du 31 mars 2020, sur les 66 projets qui avaient atteint l'étape de l'achèvement substantiel depuis la création du programme P3 d'IO, 95 % avaient été réalisés dans les budgets prévus et 67 % avaient été terminés dans un délai d'un mois à compter de la date d'achèvement substantiel établie à l'étape de la clôture financière.

- ▶ Nous avons réalisé 4 672 projets d'immobilisations et financés par les clients d'une valeur de 271,2 millions de dollars, notamment la fusion de la Cour supérieure de justice au 361, avenue University, et au 330, avenue University, à Toronto.
- ▶ Nous avons négocié 204 transactions de location pour des clients de ministères, d'organismes et du secteur parapublic, la valeur des transactions s'élevant à 335,4 millions de dollars, tandis que l'avantage négocié pour le gouvernement a atteint 9,9 millions de dollars. IO a aussi négocié 207 transactions de location dans des locaux appartenant au gouvernement, pour une valeur nette de transactions à hauteur de 21,1 millions de dollars.
- ▶ Nous avons lancé le modèle de passation de contrat d'alliance pour le projet de réaménagement de la gare Union. Ce modèle représente une autre forme de passation de marchés au sein du programme P3 d'IO. L'analyse de rentabilité de ce modèle a été étayée par un nouvel outil élaboré pour évaluer les modèles de réalisation. Nous nous attendons à ce qu'un tel outil soit plus largement utilisé afin d'améliorer les décisions d'achat d'immobilisations du gouvernement à l'avenir. IO a dirigé le lancement de ce modèle sur le marché et a élaboré des documents d'approvisionnement et de contrat à utiliser.
- ▶ Nous avons créé un outil innovant, comme mentionné ci-dessus, afin de nous aider à travailler avec nos partenaires pour déterminer la structure transactionnelle optimale pour un projet ou un programme.

Points à améliorer et perspectives :

- ▶ La participation du marché dans le cadre d'approvisionnements importants continue de poser problème pour certaines transactions P3. IO s'affaire à résoudre ce problème en établissant un dialogue régulier et continu avec l'industrie.

- ▶ Tandis qu'un des trois projets en P3 a atteint l'étape de l'achèvement substantiel en 2019-2020 avant les délais escomptés, les deux autres projets ont accusé un retard de quelques mois. La tendance aux projets livrés en retard nécessite des stratégies continues ainsi que des mesures d'atténuation malgré les protections contractuelles types. Notre rendement lié à la réalisation de projets dans les délais prévus demeure néanmoins bien supérieur aux normes de l'industrie pour les grands projets complexes.

3. GÉRER LES ACTIFS

OBJECTIF : Optimiser la valeur du portefeuille par des investissements stratégiques, des dessaisissements, des aménagements et des partenariats. Gérer et atténuer efficacement les risques liés aux actifs et aux programmes.

Cette mesure reflète le rendement d'IO en tant que gestionnaire chargé de diriger des investissements stratégiques, de gérer des risques au sein du portefeuille immobilier et d'élaborer des stratégies d'atténuation lorsque les ressources affectées ne sont pas suffisantes pour obtenir les résultats escomptés.

Grâce à plusieurs réalisations phares cette année, IO a renforcé son rôle dans la gestion des actifs immobiliers du gouvernement et a réussi à montrer comment elle peut optimiser la valeur dans l'ensemble du portefeuille.

Malgré un sous-financement chronique, IO a maintenu les coûts de fonctionnement pour les installations appartenant au PIG en respectant la cible fixée à 2,2 %.

Voici quelques réalisations importantes :

- ▶ Nous avons élaboré une stratégie globale afin d'optimiser le portefeuille immobilier général en conciliant les objectifs en matière de revenus/ réduction du passif, et en optimisant les actifs dans le but de créer des logements abordables et la prestation de soins de longue durée.
- ▶ Nous avons élaboré un modèle immobilier pour les bureaux en partenariat avec le MSGSC et d'autres ministères afin de centraliser la prise de décision et la priorisation pour le portefeuille de bureaux. Cette mesure appuiera les plans d'optimisation des bureaux élaborés par IO afin de maximiser les édifices gouvernementaux et de réduire au minimum la participation de tiers.
- ▶ Nous avons créé un inventaire immobilier provincial exhaustif de tous les actifs immobiliers détenus et loués qui sont sous le contrôle

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

des ministères, des organismes et du secteur parapublic réuni. Toutes les propriétés ont été schématisées dans GéoPortail et l'inventaire compte plus de 30 000 données de terrains et 17 000 données de bâtiments. L'inventaire a été largement utilisé lors de la pandémie de COVID-19 afin d'apparier les immeubles/terrains vacants aux entités ayant besoin d'actifs immobiliers. L'inventaire sert aussi à éclairer les décisions en vue des initiatives d'optimisation du portefeuille.

- ▶ Nous avons réalisé des progrès importants dans le cadre du projet de reconstruction de l'édifice Macdonald. Au début du mois d'août 2019, le contrat de reconstruction a été octroyé à Fengate PCL Progress Partners (FP3). Avant le début de la reconstruction, IO a procédé à la réinstallation de plus de 4 500 employés de la fonction publique de l'Ontario. En utilisant les locaux plus efficacement, certains membres du personnel de l'édifice Macdonald ont été transférés dans des bureaux gouvernementaux existants, tandis que la majorité des employés ont été transférés dans trois emplacements de bureaux temporaires.
- ▶ Nous avons obtenu l'approbation des huit premières transactions associées aux communautés axées sur les transports en commun pour trois des quatre lignes de métro prioritaires.
- ▶ Nous avons maintenu l'indice d'état des installations du PIG dans une plage acceptable, soit à 21,4 %.
- ▶ Nous avons approuvé 89 prêts au cours de l'année, lesquels ont tous été déterminés comme étant à faible risque.
- ▶ Nous avons continué d'accroître l'ampleur des investissements dans l'infrastructure des transports en commun.

Points à améliorer et perspectives :

- ▶ IO cherche à obtenir un rôle officiel comme division chargée de la gestion des actifs et de l'aménagement de la province, et continue à établir des partenariats et à trouver des solutions afin d'appuyer la création d'une liste de travaux d'aménagement.
- ▶ L'organisme a l'intention de poursuivre proactivement les occasions d'aménagement au sein du portefeuille par de nouveaux moyens.

4. ATTIRER ET MAINTENIR EN POSTE DES PERSONNES DE TALENT

OBJECTIF : Utiliser les piliers de la proposition de valeur des employés d'IO (Notre travail a un impact réel, Nous avons ce qu'il faut pour réussir, Nous sommes une équipe soudée, Nous assurons le perfectionnement de nos employés) afin de positionner les talents pour qu'ils soient prêts à remplir les mandats actuels et émergents.

IO reconnaît que sa réussite repose sur le fait d'avoir les bonnes personnes dans les bons rôles. Cette mesure permet à IO de respecter ses engagements afin d'assurer le perfectionnement des membres de son personnel, de veiller à leur participation constructive et de maintenir un environnement sûr.

Des progrès ont été réalisés du point de vue du leadership dans les secteurs du perfectionnement, du coaching et du mentorat afin d'accroître l'engagement des employés et de retenir les talents clés. IO va prioriser la planification des ressources et l'évaluation des compétences dans l'ensemble de l'organisme afin de cerner les besoins liés aux talents.

Voici quelques réalisations importantes :

- ▶ Nous avons atteint un taux d'achèvement de 88 % dans le cadre du sondage annuel auprès des employés, ce qui représente une hausse par rapport à l'année dernière. Toutes les principales mesures d'engagement des employés ont obtenu une meilleure cote.
- ▶ Nous avons amélioré le programme de perfectionnement des cadres afin de tenir compte des quatre volets du leadership : les leaders en devenir, les nouveaux gestionnaires, les principaux leaders de talents et tous les leaders. Le programme vise à développer et à maintenir la qualité du leadership chez IO afin d'attirer et de maintenir en poste les meilleurs talents.
- ▶ Nous avons élargi le processus d'examen des talents afin de désigner les prochains leaders et de créer un meilleur répertoire pour la planification de la relève.
- ▶ Nous avons continué à attirer et à maintenir en poste des personnes de talent au moyen d'un programme exclusif en matière de proposition de valeur pour les employés qui est axé sur le travail percutant, la flexibilité, le travail d'équipe, l'inclusion et le développement de carrière.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

- ▶ Nous avons utilisé notre programme de travail flexible lors de la crise de COVID-19 afin de maintenir la culture d'IO fondée sur la proposition de valeur pour les employés.

Points à améliorer et perspectives :

- ▶ IO continuera de mettre l'accent sur le développement du leadership et sur la responsabilité, en alignant la compétence en leadership sur les programmes de perfectionnement et en assurant l'harmonisation avec les valeurs d'IO.

5. FONCTIONNER DE MANIÈRE EFFICACE

OBJECTIF : Entreprendre des initiatives internes pour s'assurer que le modèle de gouvernance, les processus opérationnels, la technologie et les ressources d'IO sont alignés et positionnés afin de soutenir les mandats actuels et émergents.

Cet objectif mesure le rendement de l'organisme, en mettant l'accent sur les paramètres qui évaluent la diligence d'IO dans les pratiques budgétaires, la prévision des ressources et la gouvernance afin de s'assurer que l'organisme évolue et améliore la façon dont il exerce ses activités.

IO a mis en place des initiatives importantes au cours de l'année et mettra l'accent sur l'harmonisation de la structure organisationnelle afin qu'elle reflète la nature et le volume de travail à venir. Au cours de la prochaine année, l'un des objectifs clés sera d'appliquer notre pratique de modernisation à nos activités, afin d'assurer la maturité de notre modèle de fonctionnement pour veiller à ce que nous ayons les bons outils et les bonnes capacités en place à l'échelle de l'organisme.

Voici quelques réalisations importantes :

- ▶ Nous avons mis en œuvre un modèle officiel de gouvernance des TI, assorti d'un cadre établi pour évaluer et prioriser les activités en se fondant sur les alignements stratégiques et les incidences financières, et pour veiller à ce que la priorisation des ressources soit effectuée de façon disciplinée et transparente.
- ▶ Nous avons bonifié les pratiques de gestion des risques de l'entreprise (GRE) d'IO en améliorant la prise de conscience du conseil aux risques d'entreprise, en mettant à jour le registre des risques organisationnels et en instaurant un examen de la maturité de la GRE.

- ▶ Nous avons atteint un budget excédentaire grâce à des examens diligents des résultats d'exploitation et à la dotation en fin d'année financière. (IO gère quatre secteurs d'activité. Le rendement financier de chaque secteur figure dans la section Rapport financier du présent rapport.)
- ▶ Nous avons mis en œuvre un processus de planification financière et de prévision à cycle continu afin de faciliter des décisions opportunes et éclairées pour les cadres et le conseil d'administration. Cette initiative contribuera à rassembler les ressources et les exigences de prestation des services dans l'ensemble de l'organisme et à évaluer l'incidence financière afin d'exécuter le mandat d'IO.
- ▶ Nous avons réagi rapidement à la pandémie de COVID-19 en assurant le travail à distance de tous les employés. L'infrastructure technologique et les outils de collaboration qui étaient en place chez IO nous ont permis de fonctionner de façon harmonieuse malgré la charge de travail accrue et les nouvelles priorités.

Points à améliorer et perspectives :

- ▶ Au fil de l'évolution des besoins technologiques d'IO et maintenant que la technologie joue un rôle de plus en plus important dans notre capacité de donner suite à nos initiatives stratégiques, nous continuerons d'investir dans les capacités requises pour appuyer le travail de l'organisme.

6. CONSTRUIRE DE BONNES RELATIONS

OBJECTIF : Adopter une approche visant l'ensemble d'IO pour établir des partenariats solides avec le gouvernement, l'industrie et d'autres acteurs clés autour d'objectifs communs.

Des mesures et des initiatives ont été conçues pour veiller à ce que les principaux partenaires et parties prenantes d'IO considèrent l'organisme comme étant proactif et apportant une valeur ajoutée aux services fournis. IO cherche à être reconnue comme un chef de file éclairé et un partenaire novateur lorsqu'elle est confrontée à un problème ou à un défi.

IO continue d'adapter efficacement son approche quant à l'établissement de relations avec des intervenants et des partenaires, et à leur engagement. Une stratégie visant à optimiser et à reproduire les réussites antérieures avec les ministères clients a été mise en place, notamment l'approvisionnement

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

centralisé et les services immobiliers d'entreprise avec le soutien du gouvernement.

Voici quelques réalisations importantes :

- ▶ Nous avons continué à assurer l'évolution de nos relations de longue date avec les ministères. Là où nous mettions traditionnellement l'accent sur les services immobiliers, nous avons adopté un service axé sur les solutions en aval qui permet de déterminer les besoins immobiliers.
- ▶ Nous avons évolué et élargi nos relations avec les organismes afin de fournir des services immobiliers au secteur parapublic.

Points à améliorer et perspectives :

- ▶ Nous reconnaissons que pour accroître notre rayonnement pour le compte du gouvernement, nous devons continuer à montrer notre capacité d'offrir des solutions qui produisent des résultats. Pour montrer l'étendue des solutions que nous pouvons offrir, nous devons améliorer l'interfonctionnalité au sein d'IO.

7. CRÉER UNE CULTURE D'INNOVATION

OBJECTIF : Établir une culture qui donne aux gens les moyens de trouver des idées qui permettent à IO de se positionner en tant que leader dans un milieu changeant.

Cet objectif mesure la capacité d'IO à créer une culture habilitante en se fondant sur les expériences de l'employé (par exemple, se sent-il capable de présenter de nouvelles idées, de prendre des risques appropriés et d'apprendre de ses échecs).

IO a la chance de posséder les bonnes compétences et une proposition de valeur pour aider le gouvernement d'un grand nombre de façons. Nous continuons de découvrir d'autres possibilités de promouvoir des pratiques innovantes dans l'ensemble de l'organisme.

Voici quelques réalisations importantes :

- ▶ Nous avons mis à l'essai un processus amélioré de demande de propositions pour un projet en P3. Nous avons notamment établi un processus amélioré pour les réunions de présentation de la conception et de la rétroaction avec les équipes de promoteurs, simplifié les exigences de présentation des DP et réorienté l'étalonnage des prix dans l'évaluation des soumissions. Chaque changement est important en soi. L'application collective de ces changements à la DP d'un projet

est une expérience qui a montré que nous étions préparés à l'éventualité d'un échec, mais qui a été accueillie par une rétroaction et des réponses positives de la part du marché.

- ▶ Dans le cadre du sondage auprès des employés, 82 % des membres du personnel ont indiqué se sentir encouragés à apporter un changement lorsqu'ils perçoivent une occasion d'amélioration.
- ▶ Nous avons formé nos cadres supérieurs sur la façon de créer une culture de sécurité psychologique qui favorisera et permettra une pensée innovatrice et définira la forme que prendra l'innovation chez IO.
- ▶ Nous avons créé et mis en œuvre l'initiative liée aux bâtiments intelligents d'IO en reliant numériquement les systèmes dans un immeuble à un centre des opérations centralisé. Cette initiative permet à l'immeuble d'être optimisé pour les locataires en temps réel, vise à améliorer l'expérience des locataires, accroît la productivité, réduit les coûts et atténue les risques physiques et les risques de cybersécurité. À ce jour, 26 immeubles ont été ajoutés au réseau, ce qui représente une superficie de 5,6 millions de pieds carrés d'installations. À l'avenir, 41 immeubles seront ajoutés au réseau.

Points à améliorer et perspectives :

- ▶ Création d'un groupe d'analyse pour appliquer notre capacité d'analyse afin de prioriser les initiatives ultérieures. Cette capacité sera optimisée afin d'améliorer les conseils ultérieurs au gouvernement concernant des questions commerciales.

▼ GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est bien ancrée dans tous les projets et processus de l'organisme. IO utilise un programme complet de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui lui permet de cerner, d'évaluer, d'atténuer, de surveiller et de déclarer les risques. Au cours du dernier exercice, IO a amélioré son profil de risque d'entreprise pour tenir compte des risques traditionnels, actuels et émergents. Les risques sont aussi envisagés sous divers points de vue (stratégique, opérationnel, financier et atteinte à la réputation). Les risques clés et les activités d'atténuation sont examinés régulièrement par la haute direction et communiqués tous les trimestres aux comités respectifs du conseil d'administration et au ministère de l'Infrastructure.

NOTRE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Outre les points à améliorer et les perspectives susmentionnées, quelques événements à risque clés se sont concrétisés au cours de l'exercice.

RISQUES STRATÉGIQUES

Le sous-financement du Programme de réparation des immobilisations demeure un risque permanent. Bien qu'IO ait géré le portefeuille avec beaucoup de soin et de diligence, la hausse du nombre d'immeubles présentant un indice d'état des installations supérieur à 20 % ainsi que l'arriéré des travaux d'entretien reportés constituent un risque important qui pourrait entraîner une dégradation des actifs, une détérioration de la valeur, des incidents liés à la santé et à la sécurité et des défaillances des installations techniques essentielles. Même si IO n'est pas propriétaire des actifs en question et qu'il ne contrôle pas leur financement, une atteinte à la réputation d'IO est possible. Par conséquent, IO a activement pris des mesures pour atténuer ces risques en établissant la priorité des exigences des projets afin d'optimiser l'incidence du financement disponible, a travaillé avec les fournisseurs de services des projets pour veiller à la planification et à la réalisation efficaces du Programme de réparation des immobilisations, et a exercé une gestion rigoureuse des réparations d'urgence pour assurer la prévention de dommages additionnels ou une restauration temporaire en attendant de trouver une solution permanente. Ces actions ont aidé à réduire le nombre de projets d'urgence de 21, soit de 109 en 2018-2019 à 86 cette année.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les événements récents de santé publique et de sécurité ont augmenté le risque que les consortiums de certains projets soient touchés par des hausses de coûts et des retards de calendrier qui pourraient être attribuables en partie aux changements apportés aux règles de travail, aux lois et aux protocoles pour accéder aux chantiers, les projets retardés portant atteinte à la réputation d'IO et du programme P3 dans son ensemble. Pour atténuer la situation, les équipes d'exécution d'IO ont constamment évalué le portefeuille de projets afin de désigner ceux qui pourraient être retardés, et compris et estimé tout risque financier connexe. L'analyse initiale d'IO donne à penser que les risques financiers qui existent actuellement ne sont pas très importants.

RISQUES FINANCIERS

La récente conjoncture économique pourrait avoir une incidence sur les clients emprunteurs d'IO. En misant sur une surveillance continue, un examen des prêts et la communication, IO demeure optimiste concernant l'état et les résultats de son portefeuille de prêts de 6,1 milliards de dollars ainsi que sa capacité à continuer à stimuler la croissance à l'échelle de la province tout en gérant les risques de crédit. Il n'y a pas eu de manquement aux obligations de paiement au cours de l'exercice.

RISQUES LIÉS À LA RÉPUTATION

IO a réalisé un nombre accru de projets de génie civil (p. ex. projets de transport en commun) qui nécessitent un partage du risque plus complexe en raison du nombre important d'inconnues en cause. Pour atteindre l'optimisation des ressources, les risques importants sont assumés par IO et les partenaires chargés de la prestation; si un risque conservé devient un événement, les accords relatifs aux projets en P3 permettent aux consortiums de projets d'être indemnisés. En conséquence, IO a observé une hausse de l'activité sur le plan de la présentation de demandes de dédommagement pour cause de retard et de demandes d'indemnisation dans le cadre de certains projets en P3. Pour gérer cette hausse de l'activité, IO et ses partenaires chargés de la prestation ont établi un groupe spécial pour faciliter la gestion efficace des contrats des projets en P3 au moyen d'un mandat visant à prévenir, à gérer, à atténuer et à régler les demandes d'indemnisation.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – IO RÉINVESTIT DANS LES COLLECTIVITÉS

IO et ses employés ont à cœur de contribuer à la vitalité des collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent. Les employés d'IO participent à la vie des communautés de toute la province en faisant du bénévolat, de la collecte de fonds et des dons. En 2019-2020, les employés d'IO ont organisé ou soutenu plus d'une douzaine d'événements, amassant plus de 100 000 \$ pour Centraide et d'autres organismes par l'intermédiaire de dons en espèces, de retenues à la source et de plusieurs activités spéciales, notamment un échange de grammes de chocolats, un concours de sculpture de citrouilles, un tournoi de golf, une vente de pâtisseries et des tirages, la course Rat Race de la Banque Scotia et le GovFest Battle of the Bands. Les employés d'IO ont aussi aidé la collectivité en participant aux activités pour l'Armée du Salut (Toy Mountain), la MLSE Foundation (Team Up Challenge ou défi des équipes), l'événement JDRF (Ride to Defeat Diabetes), le Fonds mondial pour la nature (ascension de la Tour CN) et le Native Women's Resource Centre (collecte de dons) afin de réunir et de donner de l'argent et des articles pour les personnes dans le besoin.

PRIX 2019-2020

MAISON DE SOINS PALLIATIFS CASEY HOUSE

Prix d'excellence
Prix nationaux de design urbain

MAISON DE SOINS PALLIATIFS CASEY HOUSE

Prix du mérite : Édifices privés en contexte – Petite échelle
Prix du design urbain de Toronto

NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE TORONTO

Prix Argent – Élaboration de projets
Prix nationaux récompensant l'innovation et l'excellence en partenariats public-privé
Conseil canadien pour les partenariats public-privé

PLACE DE L'ONTARIO – PARC TRILLIUM ET SENTIER WILLIAM G. DAVIS

Prix d'excellence : Petits espaces ouverts
Prix du design urbain de Toronto

PROMENADE RT. HON. HERB GRAY

Or – Meilleur projet opérationnel
Prix P3 2019, P3 Bulletin

CENTRE DE SOINS DE SANTÉ WEST PARK

Argent – Meilleure structure financière – Infrastructure sociale
Prix P3 2019, P3 Bulletin

CENTRE DE SOINS DE SANTÉ WEST PARK

Argent – Meilleur projet d'infrastructure sociale (excluant l'éducation)
Prix P3 2019, P3 Bulletin

Société ontarienne
des infrastructures et
de l'immobilier

Rapport financier

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

RAPPORT DE GESTION

PAGE 23

ÉTATS FINANCIERS

PAGE 31

RAPPORT DE GESTION

▼ APERÇU

Infrastructure Ontario est une société d'État qui relève du ministre de l'Infrastructure (le « ministre »). La société est classée en tant qu'organisme régi par un conseil d'administration. Infrastructure Ontario est régie par un conseil d'administration aux termes d'un protocole d'entente avec le ministre, lequel établit le cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario gère quatre secteurs d'activité qui produisent des résultats pour les clients du secteur public.

La Division de la réalisation des projets est responsable de la gestion de projets d'infrastructure publique complexes de grande envergure réalisés selon le modèle de partenariats public-privé (« P3 »), dans le cadre duquel nous collaborons avec le secteur privé et tirons parti de sa capacité de financement et de son expertise pour construire une infrastructure publique de qualité, en respectant les délais et les budgets impartis.

La Division de la gestion immobilière fournit une gamme complète de services de gestion des actifs pour les biens immobiliers dont l'État est propriétaire ou locataire, y compris des options immobilières de bout en bout conçues pour répondre aux besoins en locaux des ministères clients et assurer des activités sûres et sécuritaires en offrant des solutions dans les domaines de la gestion des actifs, de la planification du capital et de la gestion de projets. Elle fournit aussi des services de planification stratégique des actifs au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) pour optimiser la valeur des biens de l'État par l'intermédiaire de la planification du portefeuille et de la rationalisation. La Division de la gestion immobilière réalise également des projets d'immobilisations et des projets opérationnels par l'entremise de fournisseurs de services externes qui assurent la prestation efficace et efficiente des services pour le compte du portefeuille immobilier général de l'Ontario, dont Infrastructure Ontario est le gestionnaire financier.

La Division des prêts est responsable de l'administration du Programme de prêts d'infrastructure d'Infrastructure Ontario, qui permet aux municipalités ontariennes et aux organismes du secteur public et sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour bâtir et renouveler les infrastructures publiques.

La Division des projets commerciaux met à profit les partenariats avec le secteur privé et les investissements de celui-ci pour générer des produits, réduire les charges et le passif, et accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux. Elle s'efforce également de maximiser la valeur du portefeuille immobilier de la Province de concert avec le secteur privé, lorsque le ministre donne à Infrastructure Ontario l'ordre d'agir.

Les secteurs d'activité d'Infrastructure Ontario sont appuyés par le personnel professionnel de divers services (ressources humaines, services juridiques, approvisionnement, stratégie opérationnelle et communication, services financiers pour les transactions, services financiers de l'entreprise et trésorerie, technologies de l'information et gestion des risques).

Le présent rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2020 et les notes annexes.

▼ RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le rapport de gestion analyse les produits et les charges des programmes pour les quatre divisions (voir la note 19 des états financiers), ainsi que les charges d'exploitation de chaque division, comparativement aux prévisions, conformément à la façon dont le rendement est évalué.

▼ RÉALISATION DES PROJETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division de la réalisation des projets a présenté un excédent de 1,7 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 0,2 M\$ par rapport aux prévisions.

PRODUITS

RAPPORT DE GESTION

La Division de la réalisation des projets fournit des services professionnels pour les projets en P3 en vertu de contrats à prix fixe ou de contrats établis selon le principe de recouvrement des coûts. Pour les contrats à prix fixe, avant la clôture financière, les produits sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Après la clôture financière, les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. À l'achèvement du projet, toute marge résiduelle sur les contrats à prix fixe est comptabilisée. Pour les contrats établis selon le principe du recouvrement des coûts, les produits tirés de la réalisation des projets et des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée.

Les produits de l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, ont totalisé 44,0 M\$, ce qui représente une baisse de 1,7 M\$ par rapport aux prévisions.

- ▶ L'écart défavorable s'explique surtout par la baisse des produits comptabilisés pour des projets comme la phase 3 du projet d'expansion du corridor ferroviaire du réseau Go et le TLR de Hamilton, ce dernier ayant été annulé au cours de l'exercice. Les produits moindres sont attribuables à la réduction des coûts engagés pour l'exercice, qui s'est traduite par un écart favorable compensatoire au titre des charges.
- ▶ Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 49,7 M\$ pour l'exercice. Les frais de transaction liés aux projets comprennent les honoraires des conseillers externes qui prennent part au processus d'approvisionnement. Les coûts recouvrables sont des coûts accessoires qui varient en fonction de la nature et de l'étape de chaque projet. Infrastructure Ontario n'a jamais prévu de coûts ou de produits recouvrables dans son budget étant donné la nature et la variabilité des dépenses annuelles; il est à noter cependant que ces frais seront désormais inclus dans son budget et ses prévisions trimestrielles.

CHARGES

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 30,8 M\$ pour l'exercice, soit 1,6 M\$ de moins que prévu étant donné le nombre moyen d'employés inférieur à la normale pour l'exercice. La Division de la réalisation des projets comptait 231 employés à la fin de l'exercice, contre 226 selon les prévisions, en raison de la croissance du portefeuille de métros qui a mené à des embauches vers la fin de l'exercice.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 11,5 M\$ de dollars pour l'exercice, soit 0,3 M\$ de moins que prévu. L'écart favorable s'explique principalement par une diminution des dépenses engagées pour les services professionnels et de consultation.
- ▶ Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 49,7 M\$ pour l'exercice, ce qui correspond aux produits comptabilisés, comme il est expliqué ci-dessus.

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

La Division de la réalisation des projets a enregistré un excédent de 1,7 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 0,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

PRODUITS

- ▶ Les produits de l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, ont totalisé 44,0 M\$, soit une hausse de 5,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent.
- ▶ La hausse des produits s'explique essentiellement par le nombre accru de projets en cours durant l'exercice considéré, notamment l'ajout au portefeuille de métros. L'excédent est inférieur à celui de l'exercice précédent en raison surtout d'une augmentation des coûts pour le projet Seneca au cours de l'exercice précédent.
- ▶ Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 49,7 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 13,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

RAPPORT DE GESTION

CHARGES

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 30,8 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 2,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La Division de la réalisation des projets comptait 231 employés à la fin de l'exercice, contre 200 pour l'exercice précédent.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 11,5 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 3,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une hausse des dépenses engagées pour les services professionnels et de consultation et des coûts liés à la technologie.
- ▶ Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 49,7 M\$ pour l'exercice, en hausse de 13,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les coûts recouvrables varient selon la nature du projet et selon l'étape à laquelle il se trouve.

▼ GESTION IMMOBILIÈRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

Real Estate reported a deficit of \$0.6 million for the year, \$0.6 million below budget.

PRODUITS

Les produits de l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, ont totalisé 56,7 M\$, ce qui représente une baisse de 0,9 M\$ comparativement aux prévisions.

- ▶ Les frais de gestion sont composés du financement du portefeuille immobilier général relativement à la gestion d'actifs, la surveillance de la gestion des installations et les services de courtage immobilier, ainsi que des produits tirés des initiatives de biens immobiliers de l'organisme. Les initiatives de biens immobiliers de l'organisme comprennent une gamme de services en lien avec l'immobilier, comme l'analyse des possibilités immobilières, des services de planification pour la gestion d'actifs locatifs et le programme pour les biens-fonds réservés au transport de l'électricité. Les frais de gestion se sont chiffrés à 55,7 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 0,6 M\$ par rapport aux prévisions, qui s'explique surtout par la baisse des produits tirés des initiatives de biens immobiliers.
- ▶ Les autres produits comprennent les remises de commissions sur les baux en provenance de CB Richard Ellis (« CBRE »). Le contrat de sous-traitance conclu avec CBRE prévoit qu'Infrastructure Ontario a droit à 50 % de la commission de courtage gagnée par CBRE, une fois que toutes les charges qui s'y rapportent ont été payées. Pour l'exercice, des produits de 1,0 M\$ ont été comptabilisés, à savoir une baisse de 0,2 M\$ par rapport aux prévisions.
- ▶ Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables ont totalisé 6,4 M\$ pour l'exercice. Ces produits sont liés au recouvrement des coûts de services-conseils fournis par des tiers dans le cadre de projets.

CHARGES

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 37,1 M\$ pour l'exercice, soit une baisse de 0,1 M\$ par rapport aux prévisions. La Division de la gestion immobilière comptait 275 employés, contre 281 selon les prévisions.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 10,0 M\$ de dollars pour l'exercice, conformément aux prévisions.
- ▶ Des frais de sous-traitance sont versés à CBRE, qui a été engagée par Infrastructure Ontario pour assurer les services de gestion opérationnelle des installations. Les frais de sous-traitance pour l'exercice ont totalisé 10,2 M\$, soit une baisse de 0,1 M\$ par rapport aux prévisions.
- ▶ Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont chiffrés à 6,4 M\$ pour l'exercice, ce qui correspond aux produits compensatoires, comme il est expliqué ci-dessus..

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

La Division de la gestion immobilière a présenté un déficit de 0,6 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 0,6 M\$ comparativement à l'exercice précédent.

RAPPORT DE GESTION

PRODUITS

Les produits de l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, ont totalisé 56,7 M\$, soit une hausse de 3,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

- ▶ Les frais de gestion de l'exercice ont totalisé 55,7 M\$, ce qui représente une hausse de 3,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique en majeure partie par la réduction ponctuelle des frais de gestion pour le portefeuille immobilier général au cours de l'exercice précédent.
- ▶ Les autres produits de l'exercice ont totalisé 1,0 M\$, ce qui représente une baisse de 0,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par une diminution des remises de commissions sur les baux. Ces remises varient en fonction du volume et de la taille des transactions de baux.
- ▶ Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables ont totalisé 6,4 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une augmentation de 1,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables représentent les honoraires de services-conseils fournis par des tiers recouverts dans le cadre de projets et varient selon la nature du projet.

CHARGES

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 37,1 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 2,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La Division de la gestion immobilière comptait 275 employés, contre 264 pour l'exercice précédent.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 10,0 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 1,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'écart défavorable s'explique principalement par une hausse des dépenses engagées pour les services professionnels et de consultation et l'augmentation des coûts liés à la technologie.
- ▶ Les frais de sous-traitance versés à CBRE pour l'exercice se sont établis à 10,2 M\$, soit une hausse de 0,2 M\$ comparativement à l'exercice précédent.
- ▶ Les frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables ont totalisé 6,4 M\$ pour l'exercice, en hausse de 1,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Ces frais sont compensés par les produits.

▼ PRÊTS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division des prêts a comptabilisé un excédent de 10,4 M\$ pour l'exercice, soit une baisse de 7,9 M\$ par rapport aux prévisions, en raison essentiellement d'une augmentation de 8,1 M\$ de la provision pour moins-value générale après une évaluation par la direction de l'incidence de la COVID-19 sur la capacité de certains emprunteurs à générer des produits ou à recueillir des dons. Compte non tenu de la provision pour moins-value, l'excédent se chiffre à 18,6M\$, soit 0,3 M\$ de plus que les prévisions.

La marge d'intérêts nette pour l'exercice s'est établie à 22,9 M\$, ce qui représente une baisse de 1,7 M\$ par rapport aux prévisions. Cette diminution est attribuable aux taux d'intérêt inférieurs aux prévisions et aux intérêts plus élevés sur les swaps.

(en millions de dollars)	Réel	Prévisions	Écar
Produit d'intérêts	241,0 \$	241,8	(0,8)
Charge d'intérêts	(218,1)	(217,2)	(0,9)
Marge d'intérêts nette	22,9 \$	24,6	(1,7)

Les autres produits de l'exercice se sont établis à 2,2 M\$, soit une hausse de 1,6 M\$ par rapport aux prévisions, et comprennent 1,4 M\$ en frais de résiliation pour deux emprunts restructurés au troisième trimestre et 0,8 M\$ en recouvrements de coûts se rapportant surtout à l'administration des programmes de subventions.

RAPPORT DE GESTION

CHARGES

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 4,6 M\$ pour l'exercice, conformément aux prévisions. La Division des prêts comptait 34 employés, contre 36 selon les prévisions.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 2,0 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une baisse de 0,3 M\$ par rapport aux prévisions..

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT À L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

La Division des prêts a inscrit un excédent de 10,4 M\$ pour l'exercice, en baisse de 8,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de 8,1 M\$ de la provision pour moins-value générale. La marge d'intérêts nette s'est chiffrée à 22,9 M\$, soit une diminution de 1,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent du fait essentiellement du remboursement d'emprunts à taux d'intérêts plus élevés.

(en millions de dollars)	31 mars 2020	31 mars 2019	Écart
Produit d'intérêts	241,0 \$	240,5	0,5
Charge d'intérêts	(218,1)	(216,3)	(1,8)
Marge d'intérêts nette	22,9 \$	24,2	(1,3)

Les autres produits de l'exercice se sont établis à 2,2 M\$, soit une augmentation de 0,6 M\$ comparativement à l'exercice précédent, en raison d'abord et avant tout des frais de résiliation pour deux emprunts restructurés au cours de l'exercice.

CHARGES

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 4,6 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 0,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La Division des prêts comptait 34 employés, contre 37 à l'exercice précédent.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 2,0 M\$ de dollars pour l'exercice, soit une baisse de 0,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

▼ PROJETS COMMERCIAUX, Y COMPRIS LES AMÉNAGEMENTS COMMUNAUTAIRES AXÉS SUR LE TRANSPORT EN COMMUN (AACT)

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

La Division des projets commerciaux a fait état d'un excédent de 0,2 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 0,2 M\$ par rapport aux prévisions.

PRODUITS

Les produits de la Division des projets commerciaux sont habituellement comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts. Les produits pour l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, se sont établis à 5,6 M\$, soit une hausse de 0,4 M\$ par rapport aux prévisions.

- ▶ Les frais comprennent le produit tiré de la stratégie d'AACT et du dossier d'analyse du terrain de l'hôpital psychiatrique.
- ▶ Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, qui ont totalisé 5,3 M\$ pour l'exercice. Les frais de transaction liés aux projets et les produits recouvrables sont principalement liés aux honoraires de consultation de tiers pour le projet d'AACT avec la ligne de métro destinée à réduire la congestion et le projet d'aménagement du site de la Place de l'Ontario.

CHARGES

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 4,4 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 0,2 M\$ par rapport aux prévisions. La Division des projets commerciaux comptait 36 employés, contre 30 selon les prévisions. L'augmentation est attribuable à la croissance des projets d'AACT en vue de soutenir les stratégies en lien avec le transport en commun et le métro.

RAPPORT DE GESTION

- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 1,0 M\$ pour l'exercice, conformément aux prévisions.
- ▶ Les charges relatives aux frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont établies à 5,3 M\$ pour l'exercice, conformément aux produits comptabilisés, comme il est indiqué précédemment.

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 PAR RAPPORT AU 31 MARS 2019

La Division des projets commerciaux a enregistré un excédent de 0,2 M\$ pour l'exercice, en hausse de 1,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits pour l'exercice, hormis les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables, se sont chiffrés à 5,6 M\$, soit une hausse de 3,7 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

- ▶ La hausse des produits était principalement attribuable aux stratégies d'AACT en vue de soutenir les stratégies en lien avec le transport en commun et le métro.
- ▶ Les produits tirés des frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont élevés à 5,3 M\$ pour l'exercice, en hausse de 3,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

CHARGES

- ▶ La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel s'est établie à 4,4 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 1,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La Division des projets commerciaux comptait 36 employés, contre 16 à l'exercice précédent.
- ▶ Les frais généraux et frais d'administration se sont élevés à 1,0 M\$ de dollars, soit une hausse de 0,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'écart défavorable découle principalement de l'augmentation des dépenses engagées pour les services professionnels et de consultation et des coûts liés à la technologie.
- ▶ Les charges relatives aux frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables se sont établies à 5,3 M\$ pour l'exercice, en hausse de 3,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les frais de transaction liés aux projets concordent avec les produits comptabilisés, comme il est indiqué précédemment.

▼ ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

TRÉSORERIE

Au 31 mars 2020, la trésorerie se chiffrait à 535,2 M\$, soit une hausse de 94,6 M\$ par rapport au solde de 440,6 M\$ inscrit au 31 mars 2019. Cette hausse découle principalement des activités de financement, neutralisées par les activités d'investissement et d'exploitation, tel qu'il est indiqué dans l'état des flux de trésorerie.

RÉSERVE DE LIQUIDITÉS

Infrastructure Ontario possède une réserve de liquidités de 400,0 M\$, financée au moyen d'un prêt subordonné sur 50 ans de 280,0 M\$ de la province d'Ontario (la « Province ») ainsi que d'un prêt subordonné sur 20 ans de 120,0 M\$ de l'Agence ontarienne des eaux (voir la note 9 des états financiers). Les fonds empruntés sont investis comme suit, afin d'offrir une protection du crédit à tous prêteurs : 233,6 M\$ en trésorerie et 166,4 M\$ en placements.

TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

Au 31 mars 2020, la trésorerie soumise à des restrictions s'élevait à 165,0 M\$, soit une augmentation de 17,8 M\$ par rapport au solde de 147,2 M\$ comptabilisé au 31 mars 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement de 9,0 M\$ des dépenses en immobilisations prévues pour la Toronto Community Housing Corporation (« TCHC ») et par le montant de 8,7 M\$ reçu du ministère des Transports à titre de paiement pour les consortiums de projets de construction.

RAPPORT DE GESTION

CRÉANCES D'EXPLOITATION

Au 31 mars 2020, les créances d'exploitation se chiffraient à 53,5 M\$, en hausse de 14,7 M\$ par rapport à 38,8 M\$ au 31 mars 2019. La majeure partie des créances d'exploitation étaient liées aux projets en P3. Les créances d'exploitation de plus de 90 jours totalisent 13,7 M\$, dont 6,4 M\$ proviennent du ministère de la Santé, 5,0 M\$ de la Société d'exploitation de la Place Ontario et 1,2 M\$ de Metrolinx. À ce jour, une tranche de 0,6 M\$ des 13,7 M\$ a été recouvrée.

PRÊTS ET DETTE - PROGRAMME DE PRÊTS

Au 31 mars 2020, les prêts s'établissaient à 6 052,6 M\$, soit une augmentation de 109,9 M\$ par rapport à 5 942,7 M\$ au 31 mars 2019. Cette hausse est attribuable aux prêts émis de 518,2 M\$ et à l'amortissement des prêts à conditions de faveur de 4,6 M\$, facteurs atténués par des remboursements sur prêts de 404,8 M\$ et par la provision pour moins-value de prêts de 8,1 M\$.

Au cours de la période, Infrastructure Ontario a effectué les transactions suivantes afin de refinancer la dette existante et de financer le portefeuille de prêts :

- ▶ Emprunt de 80,0 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable à court terme de la Province pour financer des prêts à la construction;
- ▶ Remboursement de 42,0 M\$ sur les prêts de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants à leur échéance;
- ▶ Remboursement de 100,0 M\$ à la Province sur les obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier;
- ▶ Emprunt de 280,8 M\$ sur la facilité de crédit non renouvelable à long terme de la Province pour financer des prêts adossés.

PROVISION POUR MOINS-VALUE DE PRÊTS

La provision pour moins-value de prêts comporte une provision pour moins-value générale et une provision pour moins-value spécifique. La provision pour moins-value générale est une provision à l'égard de pertes dans le portefeuille de prêts existant qui sont considérées comme probables, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour un prêt en particulier. La provision pour moins-value générale totalisait 26,6 M\$ au 31 mars 2020, comparativement à 18,5 M\$ au 31 mars 2019. Cette hausse de 8,1 M\$ fait suite à l'évaluation par la direction de l'incidence de la COVID-19 sur la capacité de certains emprunteurs à générer des produits ou à recueillir des dons.

La provision pour moins-value spécifique est une provision à l'égard des pertes identifiables probables sur des prêts existants. La provision pour moins-value spécifique totalisait 4,5 M\$ au 31 mars 2020, tout comme au 31 mars 2019.

CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Au 31 mars 2020, les créances liées aux projets s'établissaient à 45,3 M\$, en hausse de 15,0 M\$ par rapport à 30,3 M\$ au 31 mars 2019. Pour certains projets (ce qui inclut des projets tels que le réaménagement élargi de Trillium Health Partners et l'agrandissement du palais de justice de Brompton), selon les modalités du contrat, Infrastructure Ontario ne facture pas les frais de livraison des projets avant qu'une étape clé ne soit franchie.

PLACEMENTS

Au 31 mars 2020, les placements se chiffraient à 169,1 M\$, en baisse de 7,0 M\$ par rapport à 176,1 M\$ au 31 mars 2019. Cette diminution s'explique par l'échéance d'obligations et l'amortissement des primes sur obligations.

DÉRIVÉS

En sa qualité d'emprunteur et de prêteur, Infrastructure Ontario recourt à des dérivés pour atténuer son exposition au risque de taux d'intérêt associé à ses prêts et à ses obligations sur ses emprunts. La couverture d'Infrastructure Ontario passe par des swaps de taux d'intérêt pour lesquels certains prêts à taux fixe et dettes à taux fixe sont convertis en instruments à taux variable. Tous les swaps de taux d'intérêt sont conclus avec la Province.

RAPPORT DE GESTION

Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et présentés au montant net à l'état de la situation financière, et ont ainsi donné lieu à des passifs dérivés nets de 77,4 M\$, et sont comptabilisés à titre de pertes latentes accumulées à l'état des gains et pertes de réévaluation. La perte latente a augmenté de 44,5 M\$ par rapport à 32,9 M\$ au 31 mars 2019, en raison surtout de la baisse des taux d'intérêt au cours de l'exercice. Étant donné que le notionnel des swaps d'actifs d'Infrastructure Ontario est supérieur à celui des swaps de passifs, les swaps d'Infrastructure Ontario sont moins favorables lorsque les taux d'intérêt sont à la baisse.

DETTES D'EXPLOITATION

Au 31 mars 2020, les dettes d'exploitation se chiffraient à 6,8 M\$, en baisse de 0,1 M\$ par rapport à 6,9 M\$ au 31 mars 2019. Le solde actuellement impayé comprend une somme de 4,0 M\$ au titre de la TVH à payer à l'Agence de revenu du Canada et une somme de 2,8 M\$ payable à des tiers fournisseurs.

CHARGES À PAYER

Au 31 mars 2020, les charges à payer s'élevaient à 24,3 M\$, en baisse de 1,3 M\$ par rapport au solde de 25,6 M\$ au 31 mars 2019 et se détaillaient comme suit : des charges d'exploitation de 12,5 M\$ (y compris les salaires/avantages, vacances et autres charges) et des coûts de consultation liés à des projets de 11,8 M\$.

PASSIFS DÉTENUS EN FIDUCIE

Au 31 mars 2020, les passifs détenus en fiducie se chiffraient à 165,0 M\$, soit une hausse de 17,8 M\$ par rapport à 147,2 M\$ au 31 mars 2019. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse de 9,0 M\$ du fonds de réserve supplémentaire de la TCHC et au montant de 8,7 M\$ reçu à titre de paiement pour les consortiums de projets de construction.

PRODUITS REPORTÉS

Conformément aux ententes conclues avec certains clients, Infrastructure Ontario facture et recouvre les coûts liés aux projets en fonction de calendriers de paiements périodiques, sans égard aux travaux réalisés. Les montants sont présentés en tant que produits reportés jusqu'à ce que les travaux soient effectués et sont, par la suite, comptabilisés dans les produits selon la méthode de comptabilisation des produits d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2020, les produits reportés s'établissaient à 59,2 M\$, en hausse de 7,4 M\$ par rapport à un solde de 51,8 M\$ au 31 mars 2019 en raison du calendrier de facturation de certains projets relativement aux produits gagnés à ce jour. La majeure partie des produits reportés ont trait aux projets en P3.

États financiers

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

‣ Rapport de l'auditeur indépendant	32
‣ Responsabilité à l'égard de la communication de l'information financière	35
‣ État de la situation financière	36
‣ État des résultats et de l'excédent accumulé	37
‣ État des gains et pertes de réévaluation	38
‣ État de la variation des actifs financiers nets	39
‣ État des flux de trésorerie	40
‣ Notes annexes	41 - 61



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (l'« organisation ») au 31 mars 2020, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de sa dette nette, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2020;
- l'état des résultats et de l'excédent accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 25 juin 2020

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier ont été établis conformément aux principes comptables pour les gouvernements recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada et, le cas échéant, aux recommandations du Conseil des normes comptables des Comptables professionnels agréés du Canada. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

La direction maintient un système de contrôles internes conçus de manière à lui fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comprend des politiques et des procédures structurées ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoir et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de communication de l'information financière. Le comité d'audit examine les états financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP. La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur présente de façon sommaire l'ampleur de l'examen effectué par l'auditeur ainsi que son opinion sur les états financiers.

Au nom de la direction,



Ehren Cory
Président-directeur général



Priyal Thakrar
vice-président directeur, Services de prêts,
et directeur des finances

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 mars (en milliers de dollars)

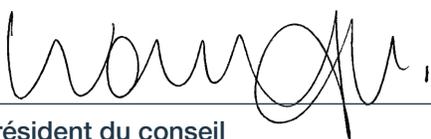
	Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2019
Actifs financiers		
Trésorerie	535 186 \$	440 647 \$
Trésorerie soumise à des restrictions (notes 2 et 18)	164 971	147 248
Créances d'exploitation (note 3)	53 475	38 796
Intérêts à recevoir	44 687	45 775
Produits de placement à recevoir	1 902	2 256
Prêts (note 4)	6 052 603	5 942 655
Créances liées à des projets (note 6)	45 342	30 328
Placements (note 7)	169 117	176 090
	7 067 283	6 823 795
Passifs		
Dettes d'exploitation	6 798	6 898
Charges à payer	24 348	25 650
Passifs détenus en fiducie (notes 2 et 18)	164 971	147 248
Intérêts à payer	44 038	49 774
Dérivés (note 5)	77 390	32 915
Produits reportés	59 234	51 768
Dettes – programme de prêts (note 9)	6 144 101	5 924 581
Immobilisations – programme de prêts (note 9)	399 681	399 681
	6 920 561	6 638 515
Actifs financiers nets	146 722	185 280
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 10)	10 819	4 949
	157 541	190 229
Excédent accumulé	234 931	223 144
Pertes de réévaluation accumulées (note 5)	(77 390)	(32 915)
	157 541 \$	190 229 \$

Éventualités (note 16)

Engagements (note 17)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé



Président du conseil



Administrateur et président du comité d'audit

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

	2020 Prévisions	2020	2019
Produits			
Produit d'intérêts (note 11)	241 752 \$	240 954 \$	240 450 \$
Frais de réalisation des projets (note 13)	50 826	49 585	40 421
Frais de gestion – portefeuille immobilier général (note 13)	51 695	51 695	46 298
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise (note 13)	4 687	4 038	5 513
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables (note 13)	21 025	61 434	44 000
Autres produits	1 825	3 226	2 954
	<u>371 810</u>	<u>410 932</u>	<u>379 636</u>
Charges			
Salaires et avantages sociaux	78 382	76 858	70 344
Frais généraux et d'administration (note 12)	25 129	24 476	19 306
Charge d'intérêts (note 11)	217 163	218 079	216 327
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	21 025	61 434	43 765
Frais relatifs aux entrepreneurs	10 263	10 174	9 974
Provision pour moins-value de prêts	-	8 124	-
	<u>351 962</u>	<u>399 145</u>	<u>359 716</u>
Excédent	19 848	11 787	19 920
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	223 144	223 144	203 224
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	<u>242 992 \$</u>	<u>234 931 \$</u>	<u>223 144 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

	2020		2019	
Pertes de réévaluation accumulées à l'ouverture de l'exercice	(32 915)	\$	(13 628)	\$
Pertes réalisées reclassées à l'état des résultats	17 515		18 844	
Pertes de réévaluation	(61 990)		(38 131)	
Pertes de réévaluation de l'exercice, montant net	(44 475)		(19 287)	
Pertes de réévaluation accumulées à la clôture de l'exercice	(77 390)	\$	(32 915)	\$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

	2020		2019	
Excédent	11 787	\$	19 920	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 629)		(3 592)	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 759		1 229	
Pertes de réévaluation de l'exercice, montant net	(44 475)		(19 287)	
Variation nette des actifs financiers nets	(38 558)		(1 730)	
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	185 280		187 010	
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	146 722	\$	185 280	\$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Excédent	11 787 \$	19 920 \$
Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :		
Provision pour moins-value de prêts	8 124	-
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	(4 648)	(5 236)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 759	1 229
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	684	783
Amortissement des primes sur obligations	983	1 415
	18 689	18 111
Variation des éléments du fonds de roulement :		
Augmentation de la trésorerie soumise à des restrictions	(17 723)	(10 354)
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	(14 679)	6 523
Diminution des intérêts à recevoir	1 088	172
Diminution (augmentation) des produits de placement à recevoir	354	(219)
(Augmentation) diminution des créances liées à des projets	(15 014)	2 771
(Diminution) augmentation des dettes d'exploitation	(100)	4 749
Diminution des charges à payer	(1 302)	(1 758)
Augmentation des passifs détenus en fiducie	17 723	10 354
Diminution des intérêts à payer	(5 736)	(16 385)
Augmentation des produits reportés	7 466	11 347
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9 234)	25 311
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 629)	(3 592)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations	(7 629)	(3 592)
Activités d'investissement		
Émission de prêts	(518 185)	(402 237)
Produit des remboursements sur prêts	404 761	362 954
Achats de placements	(17 010)	(62 300)
Produit de l'arrivée à échéance de placements	23 000	62 300
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(107 434)	(39 283)
Activités de financement		
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable à court terme	80 000	45 000
Produit de l'émission de titres d'emprunt	396 226	672 387
Remboursements sur titres d'emprunt	(257 390)	(693 617)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	218 836	23 770
Augmentation nette de la trésorerie	94 539	6 206
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	440 647	434 441
Trésorerie à la clôture de l'exercice	535 186 \$	440 647 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

▼ NATURE DE LA SOCIÉTÉ

La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario » ou la « société »), qui est une société d'État, relève du ministre de l'Infrastructure (le « ministre ») et est classée par le gouvernement de la province d'Ontario (la « province » ou le « gouvernement ») en tant qu'organisme régi par un conseil d'administration.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- ▶ fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et des organismes publics admissibles;
- ▶ fournir au ministre des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics dont le ministre est responsable;
- ▶ fournir, au ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (le « MSGSC ») ou au gouvernement, des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les biens du gouvernement, lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- ▶ fournir des conseils et des services aux entités non ontariennes lorsque le ministre donne une directive écrite à cet effet;
- ▶ effectuer la gestion financière des biens du gouvernement gérés par le MSGSC ou par un organisme de la Couronne dont le ministre est responsable;
- ▶ exercer le pouvoir, les devoirs et les fonctions qui lui sont délégués par le ministre en vertu de la *Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure*;
- ▶ fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public lorsque le ministre donne une directive écrite à cet effet;
- ▶ fournir des conseils et des services au ministre ou à d'autres membres du conseil exécutif sur des questions financières, stratégiques et autres questions visant le gouvernement lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- ▶ mettre en œuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en œuvre de telles opérations lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- ▶ fournir des conseils et des services, notamment des services de gestion de projets et de gestion de contrats pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas du ressort des travaux publics lorsque le ministre l'ordonne par écrit.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente harmonisée (la « TVH »).

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les normes comptables pour le secteur public du Canada recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada (« CPA Canada »).

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement aux fins d'évaluation des produits tirés des frais de réalisation des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, auquel cas l'incidence de l'écart serait comptabilisée dans les périodes ultérieures.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

En mars 2020, la pandémie de COVID-19 a incité les organisations et les gouvernements à l'échelle mondiale à imposer des mesures d'urgence pour freiner la transmission du virus. Ces mesures, notamment l'interdiction de voyager, les périodes de quarantaine, le télétravail et la distanciation sociale, ont causé des perturbations majeures pour les entreprises, ce qui a instantanément provoqué un ralentissement économique. Étant donné l'évolution rapide de la situation, il n'est pas possible de prévoir la durée des perturbations ni l'étendue des répercussions financières de l'éclosion, laquelle pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers futurs. La direction a néanmoins évalué l'incidence possible de la pandémie sur la juste valeur des dérivés ainsi que sur le profil de crédit de nos emprunteurs, qui est pris en compte dans l'élaboration des estimations de la provision pour moins-valeur du portefeuille de prêts. Selon les évaluations supplémentaires effectuées au 31 mars 2020, la direction a inclus des hypothèses sur l'incidence de la pandémie, dans les présents états financiers.

Instruments financiers

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie, de la trésorerie soumise à des restrictions, des créances d'exploitation, des intérêts à recevoir, des produits de placement à recevoir, des prêts, des créances liées à des projets et des placements.

Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des dettes d'exploitation, des charges à payer, des passifs détenus en fiducie, des intérêts à payer, des dérivés, des produits reportés et de la dette liée au programme de prêts.

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés i) au coût ou au coût amorti ou ii) à la juste valeur. Tous les instruments financiers, hormis les dérivés, sont classés au coût ou au coût amorti. Les dérivés sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actifs ou passifs financiers nets selon que le solde net soit à recevoir ou à payer. La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Le coût amorti des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la note 4) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts à conditions de faveur, a été établi selon la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts au taux d'emprunt d'Infrastructure Ontario au moment de l'émission. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en substance, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce que les périodes d'amortissement de l'un et de l'autre concordent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût amorti sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou déduits de la valeur comptable du passif financier.

Évaluation ultérieure

L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

i. Instruments financiers à la juste valeur

Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement

Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

- ▶ Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- ▶ Niveau 2 : Techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont observables directement ou indirectement
- ▶ Niveau 3 : Techniques d'évaluation s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt à terme.

ii. Instruments financiers au coût ou au coût amorti

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût amorti.

L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût amorti est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

Dépréciation

i. Perte de valeur d'un placement

Une perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse « durable ». Une perte est considérée comme « durable » lorsque la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La perte de valeur portée à l'état des résultats n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement s'accroît par la suite.

ii. Dépréciation de prêts

Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée par un tiers au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Une provision pour moins value spécifique correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit de l'emprunteur.

Instruments financiers dérivés

Infrastructure Ontario recourt à des instruments financiers dérivés, plus précisément des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la conclusion du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur à chaque date de clôture. Lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position débitrice, les instruments financiers dérivés sont constatés dans les actifs financiers; ils sont classés dans les passifs financiers lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lors de la cession ou du règlement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, agencements et matériel de bureau	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour refléter la baisse de valeur de l'actif. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

Constatation des produits

Produit d'intérêts

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de réalisation des projets, frais de gestion et frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables

Les frais de réalisation des projets et les frais de gestion représentent le recouvrement des salaires et avantages sociaux du personnel d'Infrastructure Ontario ainsi que des frais généraux et d'administration et des frais relatifs aux entrepreneurs liés à la prestation de services. Les frais de transaction liés aux projets et les coûts recouvrables englobent le recouvrement des honoraires des conseillers externes et les éventualités liées aux coûts de projet.

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats établis en fonction des coûts ou de contrats à prix fixe. Les produits des contrats établis en fonction des coûts sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. En ce qui a trait aux contrats à prix fixe, avant la date de clôture financière, les produits sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Après la date de clôture financière, les produits sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Une fois que le contrat est rempli, toute marge résiduelle sur le contrat à prix fixe est comptabilisée. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées. Des produits reportés sont constatés lorsque les montants facturés pour un projet dépassent les produits comptabilisés pour les contrats établis en fonction des coûts ou les contrats à prix fixe.

2. TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

La trésorerie soumise à des restrictions comprend les fonds détenus en fiducie pour les clients prêteurs d'Infrastructure Ontario, soit 145,4 M\$ (136,8 M\$ en 2019), et pour les consortiums de construction de projets, soit 19,6 M\$ (10,4 M\$ en 2019). Ces montants sont décrits en détail à la note 18.

3. CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars)

	2020	2019
Créances clients, montant net	51 999 \$	37 394 \$
TVH à recevoir	1 476	1 402
	53 475 \$	38 796 \$

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

4. PRÊTS

(en milliers de dollars)

	2020		2019	
Avances sur construction		Taux d'intérêt %		Taux d'intérêt %
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	286 085	\$ 1,89-2,68	209 127	\$ 2,22-3,20
Débitures à recevoir				
Programme de prêts à conditions de faveur				
Échéances :				
De 6 à 10 ans	-	-	527	2,08-2,14
De 11 à 15 ans	9 264	2,28-2,63	14 668	2,28-2,67
De 16 à 20 ans	164 126	2,36-2,95	187 675	2,36-2,95
Plus de 20 ans	50 005	2,52-3,05	52 870	2,52-3,05
	223 395		255 740	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure				
Échéances :				
De 1 an à 5 ans	32 870	1,45-3,56	50 999	1,18-3,56
De 6 à 10 ans	555 239	1,52-5,73	573 411	1,52-5,73
De 11 à 15 ans	530 151	2,24-5,26	604 694	2,24-5,26
De 16 à 20 ans	1 539 697	2,30-5,89	1 433 848	2,71-5,89
Plus de 20 ans	2 937 045	2,52-5,91	2 863 239	2,77-5,91
	5 595 002		5 526 191	
Total	6 104 482		5 991 058	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	(25 354)		(30 590)	
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur	4 648		5 236	
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	(20 706)		(25 354)	
Provision pour moins-value de prêts	(31 173)		(23 049)	
Prêts	6 052 603	\$	5 942 655	\$

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités, à d'autres organismes publics et à des organismes sans but lucratif. Le taux d'intérêt des prêts à la construction est fondé sur le taux des bons du Trésor à trois mois de l'Ontario, majoré d'un écart fixe en points de base qui dépend de la catégorie du risque de la contrepartie. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les débitures (habituellement moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Les débitures à recevoir sont dues par des municipalités, d'autres clients du secteur public et des organismes sans but lucratif et sont assorties d'échéances de 4 à 40 ans à compter de leur création.

Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts à court terme au moyen de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province d'Ontario qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur de la province. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et, dans certains cas, une assurance sur le prêt.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

La provision pour moins-value de prêts est constituée lorsqu'un examen de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value ou perte. Au 31 mars 2020, Infrastructure Ontario avait une provision pour moins-value de prêts de 31,1 M\$ (23,0 M\$ en 2019).

5. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario exerce ses activités en respectant des limites strictes de sorte que son exposition au risque de taux d'intérêt soit gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours pour gérer ce risque, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation et n'a conclu aucun nouveau contrat dérivé relativement aux prêts adossés depuis la mise en œuvre du programme de financement de prêts auprès de la province en avril 2015 (note 9).

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Le risque de variabilité des taux d'intérêt est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats légaux en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur un ou plusieurs notionnels en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario de faire concorder plus étroitement ses prêts et ses obligations sur ses emprunts et d'ainsi les convertir effectivement en instruments assortis de modalités qui réduisent son exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres d'emprunt à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2020, en fonction des notionnels des contrats. Les notionnels des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les notionnels ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière. Ils représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatifs du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

	Échéance					Valeur nominale totale
	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Plus de 15 ans	
(en milliers de dollars)						
Passif lié aux swaps	222 000 \$	744 482	-	-	852 857	1 819 339 \$
Actif lié aux swaps	261 251 \$	1 011 410	806 910	471 240	545 699	3 096 510 \$

Les dérivés comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2020 ont donné lieu à des passifs dérivés nets de 77,4 M\$ et à des pertes latentes accumulées de 77,4 M\$ inscrits à l'état des gains et pertes de réévaluation (passifs dérivés nets de 32,9 M\$ inscrits à l'état de la situation financière et pertes latentes accumulées de 32,9 M\$ inscrites à l'état des gains et pertes de réévaluation en 2019). La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs définie à la note 1.

La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix actuels du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe de rendement qui sous-tendent les positions. La détermination de la juste valeur des dérivés tient compte du risque de crédit et des coûts directs courants sur la vie des instruments.

Au 31 mars 2020, tous les swaps de taux d'intérêt étaient conclus avec la province.

6. CRÉANCES LIÉES À DES PROJETS

Les créances liées à des projets sont des montants qui ont été constatés à titre de produits ou de recouvrements de charges, selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges recouvrables ont été engagées, mais n'ont pas encore été facturées. Certaines créances liées à des projets ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances liées à des projets sont dues par des ministères, des sociétés et d'autres organismes du secteur public provincial.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

7. PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations présentées au coût. Au 31 mars 2020, les taux d'intérêt sur ces placements variaient entre 2,30 % et 3,50 % (entre 2,10 % et 4,40 % en 2019) et les échéances s'échelonnaient de septembre 2023 à septembre 2024.

8. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OFFICE ONTARIEN DE FINANCEMENT (L'« OOF »)

Infrastructure Ontario dispose d'une facilité de crédit renouvelable subordonnée d'au plus 100,0 M\$ et d'une durée de 5 ans consentie par l'OOF, organisme du gouvernement provincial, destinée au fonds de roulement du programme partenariats publics-privés (« P3 »). Les avances doivent être remboursées à l'achèvement des projets. Aux 31 mars 2020 et 2019, le solde complet de la facilité était inutilisé.

9. DETTE ET IMMOBILISATIONS – PROGRAMME DE PRÊTS

Les facilités sont toutes réservées exclusivement au programme de prêts.

(en milliers de dollars)	2020		2019	
		Taux d'intérêt %		Taux d'intérêt %
a) Dette – programme de prêts				
Dette de premier rang				
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	300 000	\$ 4,70	300 000	\$ 4,70
Dette subordonnée				
Facilité de crédit renouvelable à court terme	295 000	1,81-1,90	215 000	1,83-1,97
Emprunts à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	-	-	42 000	2,12-2,28
Obligations de la SOTI et de la société	1 815 000	2,92-4,96	1 915 000	2,92-4,96
Facilité de crédit non renouvelable à long terme				
Taux fixe	2 778 327	1,24-3,58	2 497 491	1,21-3,58
Billets à taux variable	960 000	1,41-1,69	960 000	2,19-2,47
	6 148 327		5 929 491	
Frais d'émission de titres d'emprunt	(4 226)		(4 910)	
	6 144 101	\$	5 924 581	\$
b) Immobilisations-programme de prêts				
Emprunt à la province d'Ontario	279 681	\$ 0,70	279 681	\$ 1,90
Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux	120 000	1,70	120 000	2,00
	399 681	\$	399 681	\$

Les fonds affectés aux immobilisations et la dette subordonnée sont de rang inférieur à la dette de premier rang, mais de rang égal entre eux.

Le tableau suivant indique le capital de la dette et les versements d'intérêts prévus pour les cinq prochains exercices et par la suite :

(en milliers de dollars)	Montant
Exercice	
2020-2021	981 619 \$
2021-2022	386 936
2022-2023	866 794
2023-2024	856 140
2024-2025	398 836
Par la suite	5 157 089
	8 647 414 \$

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M\$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par an et viennent à échéance le 1^{er} juin 2037.

Facilité de crédit renouvelable à court terme

En mai 2014, Infrastructure Ontario a commencé à émettre des billets à court terme dans le cadre d'une facilité de crédit renouvelable à court terme pour financer ses prêts à la construction à court terme. Depuis mai 2019, la facilité de crédit renouvelable conclue avec la province est autorisée à émettre un maximum de 600 M\$ pour des durées allant de trois mois à un an, la date d'échéance étant mai 2024. Au 31 mars 2020, les échéances allaient d'avril 2020 à mai 2020 et les intérêts sur les billets variaient de 1,81 % à 1,90 % (de 1,83 % à 1,97 % en 2019).

Emprunts à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants

Infrastructure Ontario a obtenu de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFIL »), organisme de la province, des emprunts subordonnés d'une durée de cinq ans. Il s'agissait d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario de rang inférieur à toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures d'Infrastructure Ontario. Les obligations sont arrivées à échéance en juillet 2019.

Obligations de la SOTI et de la société

Infrastructure Ontario a émis des obligations de la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (« SOTI ») et de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (la « société ») à la province afin de financer son programme de prêts. Les obligations sont des obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui ont rang après toutes les autres dettes de premier rang actuelles et futures d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2020, les obligations à taux fixe portaient intérêt à des taux variant de 2,92 % à 4,96 % (de 2,92 % à 4,96 % en 2019) par an, et les échéances allaient de juin 2020 à juin 2045. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance.

Facilité de crédit non renouvelable à long terme

En avril 2015, Infrastructure Ontario a commencé à financer, directement auprès du gouvernement provincial, un programme de prêts adossés à long terme, par l'intermédiaire d'une facilité de crédit non renouvelable. Les nouvelles structures de dette reflètent les prêts qu'elles financent et sont assorties de modalités semblables, notamment en ce qui concerne l'échéance, la fréquence de paiement et le mode d'amortissement. Cette structure de financement apparie les actifs et les passifs et élimine la nécessité d'utiliser des dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt. En novembre 2018, Infrastructure Ontario a obtenu l'autorisation d'emprunter un montant supplémentaire de 4,0 G\$ auprès de la province afin de financer le programme de prêts durant la période allant de novembre 2018 à mai 2022. Au 31 mars 2020, un montant de 3,4 G\$ était disponible sur la facilité.

Au 31 mars 2020, les intérêts à taux fixe sur les prêts adossés variaient entre 1,24 % et 3,58 % (entre 1,21 % et 3,58 % en 2019) et les dates d'échéance allaient de juin 2020 à mars 2050. Les billets à taux variable portent intérêt à des taux correspondant au CDOR à trois mois majoré de 17 à 45 points de base et leurs dates d'échéance vont de septembre 2022 à juin 2025. Les intérêts sont révisés et payés trimestriellement jusqu'à l'échéance des billets à taux variable.

Emprunt à la province d'Ontario

Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de 50 ans d'environ 280 M\$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2020, les intérêts sur le billet ont été révisés à 0,70 % (1,90 % en 2019).

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux

Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux (l'« AOE »), organisme de la province, un emprunt subordonné de 20 ans de 120 M\$ garanti par un billet venant à échéance le 1^{er} mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base sous le taux CDOR à un mois, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2020, le taux d'intérêt sur le billet était de 1,70 % (2,00 % en 2019).

Ensemble, l'emprunt à la province et l'emprunt à l'AOE fournissent à Infrastructure Ontario une réserve de liquidités lui assurant : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations de premier rang telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure, et ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2020				
	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 1 ^{er} avril 2019	19 561 \$	4 700 \$	2 630 \$	12 658 \$	39 549 \$
Ajouts	629	2 034	-	4 966	7 629
Solde au 31 mars 2020	20 190	6 734	2 630	17 624	47 178
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} avril 2019	18 348	4 260	2 057	9 935	34 600
Ajouts	800	313	65	581	1 759
Solde au 31 mars 2020	19 148	4 573	2 122	10 516	36 359
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 042 \$	2 161 \$	508 \$	7 108 \$	10 819 \$

Les entrées d'immobilisations corporelles totalisent 7,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020, comparativement aux prévisions de 8,7 M\$.

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2019				
	Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 1 ^{er} avril 2018	18 956 \$	4 413 \$	2 256 \$	10 332 \$	35 957 \$
Ajouts	605	287	374	2 326	3 592
Solde au 31 mars 2019	19 561	4 700	2 630	12 658	39 549
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} avril 2018	17 531	4 179	2 011	9 650	33 371
Ajouts	817	81	46	285	1 229
Solde au 31 mars 2019	18 348	4 260	2 057	9 935	34 600
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	1 213 \$	440 \$	573 \$	2 723 \$	4 949 \$

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

11. PRODUIT (CHARGE) D'INTÉRÊTS

(en milliers de dollars)

	2020		2019	
Produit d'intérêts	240 954	\$	240 450	\$
Charge d'intérêts	(218 079)		(216 327)	
Marge d'intérêts nette	22 875	\$	24 123	\$

La ventilation de la charge d'intérêts sur la dette est présentée ci après :

Financement de programmes

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	(14 177)	\$	(14 023)	\$
Facilité de crédit renouvelable à court terme	(5 570)		(3 904)	
Emprunts à la SOGFII	(140)		(2 988)	
Obligations de la SOTI et de la société	(70 867)		(76 728)	
Facilité de crédit non renouvelable à long terme	(100 924)		(90 915)	
	(191 678)		(188 558)	
Paiement net au titre des swaps de taux d'intérêt	(17 515)		(18 844)	
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	(684)		(783)	
Amortissement des primes sur obligations	(983)		(1 415)	
	(210 860)		(209 600)	

Fonds affectés aux immobilisations

Emprunt à la province d'Ontario	(4 907)		(4 491)	
Emprunt à l'Agence ontarienne des eaux	(2 312)		(2 236)	
	(7 219)		(6 727)	

Charge d'intérêts totale

	(218 079)	\$	(216 327)	\$
--	-----------	----	-----------	----

Un rapprochement des intérêts en trésorerie reçus et payés et de la marge d'intérêts nette est présenté ci après :

Intérêts en trésorerie reçus	237 604	\$	235 204	\$
Intérêts en trésorerie payés	(222 147)		(230 515)	
	15 457		4 689	
Intérêts hors trésorerie				
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur (note 4)	4 648		5 236	
Autres intérêts hors trésorerie	2 770		14 198	
Marge d'intérêts nette	22 875	\$	24 123	\$

Les autres intérêts hors trésorerie comprennent le montant net du produit d'intérêts à recevoir et de la charge d'intérêts à payer, ainsi que l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt et des primes sur obligations.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

12. FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

(en milliers de dollars)	2020 Prévisions		2020		2019
Technologies de l'information	8 337	\$	8 402	\$	7 610
Locaux	5 778		5 984		5 806
Services professionnels et de consultation	7 205		6 584		3 224
Bureau et administration	1 822		1 646		1 327
Communications	285		101		110
Dotation à l'amortissement	1 702		1 759		1 229
	25 129	\$	24 476	\$	19 306

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a une dépendance économique envers la province puisqu'une part importante de ses produits lui est versée par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé, le ministère du Procureur général, le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, le ministère du Solliciteur général, le ministère des Transports et le ministère de l'Infrastructure.

Les principales sources de produits d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont les suivantes :

1. Frais de réalisation des projets et frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables
Des frais fondés sur un pourcentage des coûts liés aux projets ou sur une base de recouvrement des coûts sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, qui sont fournis à différents organismes de la Couronne et ministères de l'Ontario. Les frais de transaction liés aux projets et les coûts recouvrables comprennent les services de conseillers externes et les éventualités liées aux coûts de projet.
2. Frais de gestion
Des frais sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont fournis au portefeuille immobilier général du MSGSC et au portefeuille immobilier d'entreprises.

Infrastructure Ontario a emprunté des montants portant intérêt à la province et à l'AOE (note 9) et obtenu une ligne de crédit auprès de l'OOF (note 8).

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à certains de ses salariés à temps plein. Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les cotisations de la société à ce régime se sont élevées à 4,0 M\$ (3,6 M\$ en 2019).

La société offre des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, régime multiemployeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province. Le montant des cotisations au régime de retraite, soit 0,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (0,4 M\$ en 2019), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. Le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le MSGSC et n'est pas inscrit dans les états financiers.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

15. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration passe en revue les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité d'une contrepartie à satisfaire à ses obligations financières contractuelles envers Infrastructure Ontario. La société est exposée au risque de crédit au titre de la trésorerie, des placements et des créances, et surtout des prêts. La société gère le risque de crédit en mettant en œuvre des politiques et des processus d'examen.

Risque de crédit – prêts

La surveillance du risque de crédit et du programme de prêts incombe en grande partie au comité du crédit et de l'immobilier du conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit pour chaque secteur les principes d'évaluation du risque de crédit selon un ensemble de facteurs de risque établis. Des fonctions de souscription et de crédit distinctes existent afin d'assurer l'examen indépendant et la remise en question dans le cadre du processus d'obtention d'autorisation. Un contrôle diligent est effectué, et la note finale ainsi que la recommandation de chaque demandeur sont soumises, si nécessaire, à l'approbation du comité d'examen du crédit de la direction, d'après la délégation de pouvoirs d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts fondé sur les risques couvrant tous les secteurs de prêts et permettant de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties. L'examen des prêts vise à évaluer l'état des projets financés en cours de construction; à assurer le paiement et le respect des clauses restrictives sur la durée du prêt; à entreprendre des mesures correctives en temps utile afin d'atténuer les pertes de crédit potentielles; et à signaler les problèmes de remboursement potentiels au comité d'examen du crédit et au conseil d'administration.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur les prêts, compte non tenu des garanties ou autres rehaussements de crédit, s'établissait à 6 052,6 M\$ au 31 mars 2020.

Infrastructure Ontario classe et gère ses prêts par catégories. Les emprunteurs de catégorie 1 reçoivent des produits fiscaux ou des transferts provinciaux qui représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 2 sont dans des secteurs qui sont réglementés ou ont le droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale et, par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie 3 sont des organismes tributaires de produits autogénérés parce que les prix sont réglés par le marché ou qu'ils dépendent de dons et d'activités de collecte de fonds. Le profil des prêts s'établissait comme suit au 31 mars 2020 :

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	En cours	Provision pour moins-value de prêts ²⁾	2020	2019
Catégorie 1				
Municipalités	3 770 305	\$		
Ville de Toronto (à titre de garant)	1 059 973			
Universités	125 000			
Régies locales des services publics	227			
Logement social (garanties par les municipalités)	147 034			
Logement abordable (garanties par les municipalités)	1 169			
Centres communautaires de santé et de services sociaux (garanties par les municipalités)	6 302			
Activités sportives et récréatives (garanties par les municipalités)	54 623			
	5 164 633	(706)	5 163 927	5 028 032
Catégorie 2				
Sociétés de distribution locales	173 831			
Soins de longue durée	139 871			
Logement abordable (SCHL) ¹⁾	134 174			
Logement abordable (hors SCHL) ¹⁾	134 307			
Logement social	94 357			
Centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones	1 630			
Centres communautaires de santé et de services sociaux	18 628			
	696 798	(4 711)	692 087	702 900
Catégorie 3				
Centrales électriques	95 062			
Systèmes énergétiques communautaires	23 707			
Corporations municipales (autres)	29 141			
Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, etc.)	83 600			
Activités sportives et récréatives	11 541			
	243 051	(25 756)	217 295	237 077
Coûts reportés des prêts à conditions de faveur				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	(25 354)			
Amortissement des coûts des prêts à conditions de faveur	4 648			
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	(20 706)	-	(20 706)	(25 354)
Prêts	6 083 776	\$ (31 173)	6 052 603	\$ 5 942 655

¹⁾ SCHL désigne la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

²⁾ Composée d'une provision de 26,6 \$ pour moins-value générale et d'une provision de 4,5 M\$ pour moins-value spécifique.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

Garanties – prêts

Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des produits fiscaux ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario diminue son risque de crédit au titre du portefeuille de prêts au moyen de diverses dispositions d'atténuation et de contrôle. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à certains emprunteurs (notamment des municipalités) recevant du financement de la province. Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des sûretés adéquates telles que des garanties, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes, des accords et des nantissements.

Dépréciation – prêts

La provision pour moins-value de prêts est établie en réduction du portefeuille de prêts après que la direction a examiné les conditions économiques, celles du secteur et celles du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. De plus, une provision pour moins-value spécifique visant la partie du prêt que la société ne s'attend pas à recouvrer est établie en cas de détérioration connue de la solvabilité de l'emprunteur.

Risque de crédit – Trésorerie, créances et placements

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur la trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les créances et les placements, sans tenir compte des garanties détenues sur d'autres rehaussements du crédit, s'établissait comme suit au 31 mars 2020 :

(en milliers de dollars)	2020	En souffrance depuis plus de 90 jours
Trésorerie	535 186 \$	- \$
Trésorerie soumise à des restrictions	164 971	-
Créances d'exploitation	53 475	13 733
Intérêts à recevoir	44 687	-
Produits de placement à recevoir	1 902	-
Créances liées à des projets	45 342	-
Placements	169 117	-
	<u>1 014 680 \$</u>	<u>13 733 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des prix du marché. La société est exposée au risque de marché sur les placements qu'elle achète aux fins de couverture économique des fonds empruntés en sus de ses besoins immédiats en matière de financement de prêts. Ces placements ont été vendus au besoin afin de financer les prêts. Compte tenu de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF, l'achat de placements en guise de couverture économique n'est plus nécessaire. De plus, l'entité n'investit que dans des obligations autorisées selon les politiques approuvées, c'est-à-dire dont la notation accordée par des agences de notation reconnues est élevée et qui peuvent être facilement liquidées.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché. La société était exposée au risque de taux d'intérêt lorsque la réévaluation des actifs n'était pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. Cet écart de réévaluation a été éliminé pour tous les prêts émis après le 1^{er} avril 2015 du fait de la signature de conventions de prêts adossés avec l'OOF.

La direction gère également le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et grâce à l'alignement des structures de risque et des échéances des actifs et des passifs.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, une variation de +/- 100 points de base des taux d'intérêt aurait eu une incidence de 4,5 M\$ (4,5 M\$) sur l'excédent (le déficit), et de 52,9 M\$ (51,0 M\$) sur les gains (pertes) de réévaluation accumulés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ce risque est géré par l'intermédiaire des fonds affectés aux immobilisations, qui sont financés au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'AOE. Les fonds affectés aux immobilisations sont en partie investis dans des instruments liquides à long terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible.

Les règlements administratifs régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario sont approuvés par le conseil d'administration, par le ministre de l'Infrastructure et par le ministre des Finances. Tous les emprunts sont effectués après prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique de trésorerie. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2020 :

(en milliers de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes d'exploitation	6 798 \$	- \$	- \$	6 798 \$
Charges à payer	24 348	-	-	24 348
Passifs détenus en fiducie	164 971	-	-	164 971
Intérêts à payer	44 038	-	-	44 038
Passifs dérivés	(1 311)	(35 974)	114 675	77 390
Dette et immobilisations – capital et intérêts	981 619	2 508 706	5 157 089	8 647 414
Total des passifs financiers	1 220 463 \$	2 472 732 \$	5 271 764 \$	8 964 959 \$

16. ÉVENTUALITÉS

La société est partie à divers différends et litiges. De l'avis de la direction, le règlement des différends n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de la société.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

17. ENGAGEMENTS

Les paiements de loyer minimaux en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux de bureau de la société pour les cinq prochains exercices et par la suite sont présentés ci-après :

(en milliers de dollars)

Exercice	Montant
2020-2021	4 634 \$
2021-2022	4 212
2022-2023	3 891
2023-2024	3 964
2024-2025	4 164
Par la suite	14 180
	35 045 \$

Au 31 mars 2020, Infrastructure Ontario avait des engagements de prêts non utilisés de 296,1 M\$.

18. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

La SCHL oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. De plus, les ententes de prêt obligent certains emprunteurs à établir des fonds de réserve dans le compte de fiducie. Au 31 mars 2020, les fonds sous administration s'élevaient à 145,4 M\$ (136,8 M\$ en 2019).

Infrastructure Ontario détient un compte en fiducie de grand livre général de projets afin d'y verser les fonds reçus de divers ministères et devant être versés aux consortiums de construction de projets à titre de paiements au quasi-achèvement de projets, de paiements intermédiaires, ainsi que de paiements reçus au titre de variations, du matériel, du mobilier de bureau et des agencements. Les variations sont des changements touchant l'étendue du contrat qui ont été approuvés par les parties au contrat après la conclusion initiale. On les appelle également des « autorisations de modification de contrat ». Tous les paiements susmentionnés sont effectués directement par les ministères commanditaires, mais sont versés par le biais d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2020, Infrastructure Ontario détenait un montant de 19,6 M\$ (10,4 M\$ en 2019) dans son compte en fiducie de grand livre général de projets.

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement qu'elle administre au nom du MSGSC. Les comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du MSGSC pour lequel la société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier*. Au 31 mars 2020, les fonds détenus en fiducie pour le compte du MSGSC s'élevaient à 191,1 M\$ (197,7 M\$ en 2019), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

19. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la société est gérée. Infrastructure Ontario gère ses activités de manière à permettre la livraison et la reddition de comptes à l'égard des priorités établies par le ministre et des objectifs fixés par le conseil. De plus, Infrastructure Ontario évalue et prévoit les affectations et les travaux futurs afin d'aligner ses ressources en conséquence. Ainsi, Infrastructure Ontario est en mesure de répartir efficacement ses ressources et les responsabilités entre les unités d'exploitation afin d'assurer l'efficacité et le caractère durable des activités sur la période couverte par le plan d'affaires. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par division :

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2020				
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux et CATC ¹⁾	Total
Produits					
Produit d'intérêts	- \$	- \$	240 954 \$	- \$	240 954 \$
Frais de réalisation des projets	43 965	-	-	5 620	49 585
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	51 695	-	-	51 695
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	4 038	-	-	4 038
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	49 716	6 422	-	5 296	61 434
Autres produits	-	999	2 227	-	3 226
	93 681	63 154	243 181	10 916	410 932
Charges					
Salaires et avantages sociaux	30 776	37 113	4 571	4 398	76 858
Frais généraux et d'administration	11 450	10 033	2 019	974	24 476
Charge d'intérêts	-	-	218 079	-	218 079
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	49 716	6 422	-	5 296	61 434
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	10 174	-	-	10 174
Provision pour moins-value de prêts	-	-	8 124	-	8 124
	91 942	63 742	232 793	10 668	399 145
Excédent (déficit)	1 739 \$	(588) \$	10 388 \$	248 \$	11 787 \$

¹⁾ CATC renvoie à « communautés axées sur le transport en commun ».

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2020 – Prévisions				
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux et CATC	Total
Produits					
Produit d'intérêts	- \$	- \$	241 752 \$	- \$	241 752 \$
Frais de réalisation des projets	45 633	-	-	5 193	50 826
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	51 695	-	-	51 695
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	4 687	-	-	4 687
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	21 025	-	-	-	21 025
Autres produits	-	1 200	625	-	1 825
	<u>66 658</u>	<u>57 582</u>	<u>242 377</u>	<u>5 193</u>	<u>371 810</u>
Charges					
Salaires et avantages sociaux	32 330	37 249	4 623	4 180	78 382
Frais généraux et d'administration	11 762	10 070	2 284	1 013	25 129
Charge d'intérêts	-	-	217 163	-	217 163
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	21 025	-	-	-	21 025
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	10 263	-	-	10 263
	<u>65 117</u>	<u>57 582</u>	<u>224 070</u>	<u>5 193</u>	<u>351 962</u>
Excédent	<u>1 541 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>18 307 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>19 848 \$</u>

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2020 contre prévisions				
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux et CATC	Total
Produits					
Produit d'intérêts	- \$	- \$	(798) \$	- \$	(798) \$
Frais de réalisation des projets	(1 668)	-	-	427	(1 241)
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	-	-	-	-
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	(649)	-	-	(649)
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	28 691	6 422	-	5 296	40 409
Autres produits	-	(201)	1 602	-	1 401
	<u>27 023</u>	<u>5 572</u>	<u>804</u>	<u>5 723</u>	<u>39 122</u>
Charges					
Salaires et avantages sociaux	1 554	136	52	(218)	1 524
Frais généraux et d'administration	312	37	265	39	653
Charge d'intérêts	-	-	(916)	-	(916)
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	(28 691)	(6 422)	-	(5 296)	(40 409)
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	89	-	-	89
Provision pour moins-value de prêts	-	-	(8 124)	-	(8 124)
	<u>(26 825)</u>	<u>(6 160)</u>	<u>(8 723)</u>	<u>(5 475)</u>	<u>(47 183)</u>
Écart favorable (défavorable)	198 \$	(588) \$	(7 919) \$	248 \$	(8 061) \$

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2019				
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux et CATC	Total
Produits					
Produit d'intérêts	- \$	- \$	240 450 \$	- \$	240 450 \$
Frais de réalisation des projets	38 524	-	-	1 897	40 421
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	46 298	-	-	46 298
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	5 513	-	-	5 513
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	36 500	5 187	-	2 313	44 000
Autres produits	-	1 378	1 576	-	2 954
	<u>75 024</u>	<u>58 376</u>	<u>242 026</u>	<u>4 210</u>	<u>379 636</u>
Charges					
Salaires et avantages sociaux	28 270	35 069	4 470	2 535	70 344
Frais généraux et d'administration	8 334	8 146	2 298	528	19 306
Charge d'intérêts	-	-	216 327	-	216 327
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	36 265	5 187	-	2 313	43 765
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	9 974	-	-	9 974
	<u>72 869</u>	<u>58 376</u>	<u>223 095</u>	<u>5 376</u>	<u>359 716</u>
Excédent (déficit)	<u>2 155 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>18 931 \$</u>	<u>(1 166) \$</u>	<u>19 920 \$</u>

NOTES ANNEXES

Exercice clos le 31 mars 2020

(en milliers de dollars)	Exercice clos le 31 mars 2020 contre exercice clos le 31 mars 2019				
	Réalisation des projets	Immobilier	Prêts	Projets commerciaux et CATC	Total
Produits					
Produit d'intérêts	- \$	- \$	504 \$	- \$	504 \$
Frais de réalisation des projets	5 441	-	-	3 723	9 164
Frais de gestion – portefeuille immobilier général	-	5 397	-	-	5 397
Frais de gestion – gestion immobilière d'entreprise	-	(1 475)	-	-	(1 475)
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	13 216	1 235	-	2 983	17 434
Autres produits	-	(379)	651	-	272
	<u>18 657</u>	<u>4 778</u>	<u>1 155</u>	<u>6 706</u>	<u>31 296</u>
Charges					
Salaires et avantages sociaux	(2 506)	(2 044)	(101)	(1 863)	(6 514)
Frais généraux et d'administration	(3 116)	(1 887)	279	(446)	(5 170)
Charge d'intérêts	-	-	(1 752)	-	(1 752)
Frais de transaction liés aux projets et coûts recouvrables	(13 451)	(1 235)	-	(2 983)	(17 669)
Frais relatifs aux entrepreneurs	-	(200)	-	-	(200)
Provision pour moins-value de prêts	-	-	(8 124)	-	(8 124)
	<u>(19 073)</u>	<u>(5 366)</u>	<u>(9 698)</u>	<u>(5 292)</u>	<u>(39 429)</u>
Écart favorable (défavorable)	<u>(416) \$</u>	<u>(588) \$</u>	<u>(8 543) \$</u>	<u>1 414 \$</u>	<u>(8 133) \$</u>

Infrastructure Ontario

1, rue Dundas Ouest, Bureau 2000,
Toronto (Ontario) M5G 1Z3
www.infrastructureontario.ca



**Infrastructure
Ontario**